



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Céreq ÉTUDES

52
2023

Débuter un bac pro :
pour quels diplômes
et quelle insertion ?

Thomas COUPPIÉ, Arthur SAWADOGO

Céreq > Département Entrées et évolutions
dans la vie active

Sommaire

Résumé.....	2
Introduction	3
1. Données et méthodologie.....	6
1.1. Données : l'enquête Génération sur les sortants de formation initiale 2017 utilisée pour identifier un pseudo-panel d'entrants en bac pro	6
1.2. Méthodologie	8
2. Qui sont les jeunes entrés dans un cursus de bac pro ?	10
3. La cartographie des parcours scolaires des jeunes entrés dans un cursus de bac pro	12
4. L'entrée dans la vie active	15
4.1. Le poids de l'emploi dans les trajectoires professionnelles comme mètre-étalon des parcours de formation.....	15
4.2. Une insertion marquée par l'empreinte du niveau de diplôme	18
4.3. Les sortants « précoces », davantage pénalisés dans l'accès à l'emploi.....	19
4.4. Une poursuite d'études dans le supérieur peu bénéfique en cas d'échec.....	23
4.5. L'accès à une certification complémentaire au bac pro, presque aussi gratifiante qu'une poursuite d'études diplômante dans le premier cycle de l'enseignement supérieur.....	24
4.6. Décrocher un diplôme dans le supérieur : une plus-value considérable dans l'accès à un emploi de qualité	24
Pour conclure et poursuivre... ..	25
Bibliographie	26
Annexes	27

Résumé

L'objectif de cette étude est de dresser le panorama complet et représentatif des parcours scolaires possibles pour des jeunes débutant un cursus de baccalauréat professionnel, puis de proposer une évaluation comparée de ces parcours basée sur les conditions d'insertion professionnelle qu'ils offrent. Pour cela, nous nous appuyons sur l'enquête [Génération 2017](#), utilisée comme pseudo-panel, pour reconstituer le devenir scolaire puis professionnel d'une cohorte fictive d'entrants en bac pro au cours des années 2010. L'enquête identifie 213 500 jeunes, sur les 746 000 sortants de la Génération 2017, qui se seront engagés à un moment ou un autre de leur parcours de formation dans un cursus de baccalauréat professionnel. Parmi eux, 189 400 l'auront fait au sein d'un lycée professionnel et 24 100 par alternance.

Cette étude identifie 12 parcours scolaires types possibles déterminés, d'une part, par le plus haut niveau de diplôme atteint en formation initiale et, d'autre part, par le degré de réussite dans le cursus de bac pro et sa place dans le parcours de formation (dernier cursus suivi avant l'entrée dans la vie active ou non). La cartographie des parcours de formation pointe que presque un tiers des jeunes qui auront entamé un cursus de bac pro sortiront du système éducatif sans obtenir de diplôme de niveau 4 ou plus. Plus de la moitié sortiront avec un diplôme de niveau 4 à valoriser sur le marché du travail. Enfin, 16 % auront pu valider un diplôme de l'enseignement supérieur, un BTS pour la grande majorité d'entre eux.

Concernant, la confrontation des différents parcours à l'aune des conditions d'insertion qu'ils offrent, trois résultats importants peuvent être soulignés.

En premier lieu, parmi les jeunes qui décrochent du cursus de bac pro et entrent dans la vie active, le moment du décrochage n'est pas sans conséquence sur le degré de difficultés auquel ils seront exposés sur le marché du travail. Décrocher le plus tard possible (en terminale pro plutôt qu'en première pro, en première pro plutôt qu'en seconde pro) améliore la probabilité de connaître une trajectoire professionnelle dominée par l'emploi au cours des trois années qui suivent l'entrée dans la vie active.

En deuxième lieu, les jeunes qui auront complété leur diplôme de bac pro par une formation professionnelle de niveau secondaire (mention complémentaire, CAP, diplôme de la santé ou social, brevet professionnel, etc.) en tirent un bénéfice très net en matière d'insertion par rapport aux jeunes sortis directement après l'obtention de leur bac pro : des trajectoires professionnelles dominées par l'emploi bien plus fréquemment observées, une meilleure qualité de l'emploi occupé trois ans après (en termes de statut d'emploi, de qualification et de rémunération).

En troisième lieu, le choix d'une poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur apparaît à la fois peu risqué mais sous-optimal en cas d'échec, rémunérateur en cas de réussite. Il est peu risqué en cas d'échec dans l'enseignement supérieur (41 % des bacheliers professionnels qui s'y seront essayés) car les trajectoires professionnelles qui se dessinent comme la qualité de l'emploi occupé trois ans après correspondent à celles des jeunes bacheliers sortis directement. Il est cependant sous-optimal car la poursuite d'études non validées dans le supérieur aura induit des coûts d'opportunité par rapport à une sortie directe (frais liés aux études, absence de revenus du travail), et parce que le choix d'une formation professionnelle complémentaire dans l'enseignement secondaire aurait été à la fois plus sûr (72 % de diplomation) et aurait conduit à de bien meilleures conditions d'insertion. Cependant, en cas de réussite, les jeunes tireront un bénéfice de ce diplôme du supérieur en termes de qualité des emplois obtenus (niveau de qualification, contrat, rémunération).

Introduction

Depuis plus de 15 ans, les politiques publiques ont fait un enjeu de la formation professionnelle initiale en souhaitant l'inscrire davantage dans trois de ses missions principales. En premier lieu, il s'agit d'amener autant que possible les jeunes qu'elle prend en charge à suivre et valider le cursus dans lequel ils s'engagent. La priorité affichée dans ce registre, en relai également des objectifs de la politique européenne (stratégie Europe 2020), est de lutter contre le décrochage scolaire, c'est-à-dire un abandon du cursus de formation commencé qui se transformerait également, *de facto*, en un arrêt précoce des études. En second et troisième lieu, il s'agit d'assumer la dualité d'objectifs de la formation professionnelle diplômante dans le système éducatif français : à la fois, préparer à l'insertion professionnelle des jeunes en les formant à un métier (ou une famille de métiers), mais aussi constituer un jalon dans un parcours de formation pouvant se prolonger au-delà du seul diplôme visé, dans une logique de spécialisation ou de progression du niveau d'études. À cette pluralité de missions attribuées à la formation professionnelle, répondent logiquement une multiplicité d'objectifs, de dispositifs et d'actions, une diversité d'acteurs et d'institutions impliqués, ce qui entraîne la nécessité de pouvoir multiplier les éclairages spécifiques adaptés aux différents objectifs.

Pour sa part, la prévention du décrochage concerne au premier chef les jeunes, leur famille et les acteurs pédagogiques de l'institution elle-même. Les objectifs de prévention impliquent des éclairages sur la prévalence du phénomène comme la possibilité d'identifier les élèves fragiles en risque de décrochage.

La mission de formation et de préparation des jeunes à la vie active va, quant à elle, davantage insister sur le besoin et la façon de renforcer les liens avec le monde économique dans la perspective de rapprocher les jeunes en formation du monde du travail et des entreprises. Ces actions s'inscrivent à divers niveaux : dans le cadre pratique du déroulé de la formation professionnelle – par exemple à l'occasion de l'organisation des périodes de formation en milieu professionnel –, dans un cadre intermédiaire, à l'occasion des partenariats écoles-entreprises-collectivités territoriales – à l'instar des campus des métiers et des qualifications – ou dans un cadre plus centralisé via les branches professionnelles à l'occasion de l'élaboration de la carte des formations ou de la définition de diplômes. En matière d'éclairages attendus, un angle important d'approche consistera à documenter le profil des jeunes quittant une formation professionnelle donnée (ceux qui y auront réussi comme ceux qui y auront échoué) pour le marché du travail et d'éclairer les conditions comparées de leur insertion professionnelle, en lien avec leur réussite relative en formation initiale (dans la formation professionnelle ciblée comme éventuellement dans le reste de leur parcours de formation).

Finalement, la mission de propédeutique reconnue aux diplômes professionnels mobilise dans l'institution scolaire, en amont, à la fois les dispositifs de gestion de la carte scolaire et ceux d'accompagnement à l'orientation et, en aval, les outils d'allocation des jeunes aux différentes formations (Affelnet, Parcoursup, etc.) qui vont leur permettre, éventuellement, de prolonger leur parcours. Ici, les éclairages attendus concernent les poursuites d'études effectivement engagées selon le cursus professionnel validé – ou pas (Merlin, 2022) –, la mesure du degré de réussite dans cet engagement et in fine la description des parcours scolaires auxquels ces poursuites d'études auront conduit.

C'est dans ce contexte que le cabinet de la ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels a sollicité, à l'été 2022, le Céreq dans le cadre des réflexions qu'il menait en vue de l'élaboration de pistes d'actions pour une réforme du lycée professionnel. La sollicitation était simple : que pouvait-on dire, éclairer, de ses trois grandes missions à partir du dispositif d'enquête Génération 2017 ?

Cependant, énoncés comme nous l'avons fait, les éclairages attendus des différentes missions pointées apparaissent comme autant d'opérations spécifiques, structurées par leur propre problématique et donc difficilement conciliables entre elles. Ainsi, la mesure du décrochage en cours de cursus suggère de suivre une cohorte d'entrants jusqu'au moment de leur abandon, leur réorientation ou leur validation du diplôme. La question de ce que produit l'engagement des jeunes dans une formation professionnelle sur le marché du travail suggère, quant à elle, de pouvoir évaluer la qualité de l'insertion professionnelle mesurée pour les sortants de cette formation professionnelle (qu'ils aient obtenu ou non le diplôme professionnel préparé). La question des poursuites d'études possibles invite, pour sa part, à mettre en place un suivi des sortants diplômés d'une formation professionnelle donnée quant à leur parcours de formation ultérieur. On le voit, si

l'on s'intéresse au baccalauréat professionnel : il faudrait constituer, pour couvrir simultanément ces trois missions, un premier panel permettant de suivre une cohorte d'entrants en seconde professionnelle, un deuxième permettant de suivre une cohorte de sortants du cursus de bac pro sur le marché du travail (quelle que soit la classe de sortie : seconde, première ou terminale pro, avec ou sans le bac pro) et un troisième panel de bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur.

Devant cette pluralité de dispositifs à mettre en place, certains rapprochements semblent *a priori* tentants, mais soulèvent néanmoins des questions. Ainsi, un dispositif qui prétendrait évaluer la double mission du baccalauréat professionnel en s'intéressant au devenir d'une cohorte de bacheliers professionnels diplômés une année donnée – qu'ils continuent leurs études ou entrent sur le marché du travail l'année suivante – écarte de son champ d'analyse les non-diplômés et les jeunes décrocheurs des années non terminales¹. Extrapolé à l'ensemble des formations diplômantes de la formation initiale, un dispositif d'observation reposant sur un tel parti pris conduirait à invisibiliser une partie conséquente de la population des sortants de formation initiale (de l'ordre de 30 % des sortants). De même, construire un panel d'entrants dans une formation professionnelle spécifique pour suivre leurs parcours scolaires (y compris dans l'enseignement supérieur) et leur insertion professionnelle à chaque niveau de sortie possible nous confronterait à une difficulté majeure : celle d'interpréter les différences de rendement estimées des parcours scolaires sur le marché du travail du fait de la non-simultanéité des conditions d'insertion professionnelle, problème d'autant plus aigu que l'étalement de l'entrée dans la vie active serait directement lié au niveau de diplôme atteint.

Est-on alors condamné à examiner les trois missions principales que nous avons mises en avant en introduction de façon disjointe, sans pouvoir produire une vue d'ensemble qui agrège et synthétise les informations qu'elles mettent en avant ? Produire trois analyses en silo pour analyser chacune des missions identifiées conduit pourtant à tronquer un point de vue panoramique qui embrasserait l'ensemble des destinées scolaires et professionnelles des jeunes entrés à un moment de leur parcours de formation dans un cursus de baccalauréat professionnel. Par exemple, la question des réorientations qui interrompent un cursus de bac pro si elles ne relèvent pas d'un décrochage (qui est associé à une sortie du système éducatif) restera non traitée du point de vue de leur débouché final en termes de parcours scolaire. De même, la possibilité d'obtenir un diplôme de niveau 3 « en passant », de façon organisée et institutionnalisée pendant les années 2010 à la suite de la réforme de la voie professionnelle de 2009 peut avoir une incidence – méconnue – sur l'insertion des jeunes. Troisième exemple, la question des compléments de formation suivis après un diplôme de bac pro et de leur impact : font-ils une différence au moment de l'insertion ? Comment se situent-ils par rapport à des poursuites d'études dans l'enseignement supérieur ?

Plus globalement, au-delà des catégories que des analyses en silo risquent d'esquiver, le spectre d'appréciation des apports d'un cursus en bac pro gagnerait à pouvoir traiter de façon cumulative tous les aspects évoqués :

- le bac pro quand il représente un cursus incomplet (mais nécessairement à prendre en compte, car à la fois choisi par les élèves au moment de leur orientation et validé par l'institution scolaire qui les y accueille) alimentant à la fois le décrochage (et la question : est-ce grave ? Jusqu'à quel point ?) mais aussi les réorientations (quels bénéfices celles-ci produisent-elles ?) ;
- le bac pro complété permettant une insertion directe ;
- le bac pro enrichi avec des compléments de formation dans le secondaire (c'est mieux ? Beaucoup mieux ?) ; le bac pro compensé par une autre formation de niveau 4 (c'est aussi bien ? Ou mieux ?) ;
- le bac pro comme jalon de parcours vers l'enseignement supérieur, que ceux-ci finissent avec une validation d'un diplôme de niveau supérieur ou pas (pour une valorisation sur le marché du travail gagnante à tous les coups ?).

¹ Le panel bacheliers 2014, qui suit les diplômés de 2014, les interroge jusqu'à l'année de leur sortie. Il n'a cependant pas pour ambition de parler de leur insertion professionnelle, mais utilise ce point à la fois pour enregistrer la fin du parcours de formation et pour documenter les conditions d'arrêt des études (Bonnevialle & Klipfel, 2023).

On pourrait esquisser toute une série de questions : il s'agirait, par exemple, de pouvoir apprécier jusqu'à quel point ne pas aller au bout d'un cursus de bac pro est pénalisant, une fois entré sur le marché du travail ; si cette pénalité est du même ordre, quel que soit le moment du décrochage ou non ; à quelle condition pourrait-on échapper à cette pénalité ? (Grâce aux dispositifs de diplomation « en passant » ? Par une réorientation diplômante ou non dans le secondaire ?) ; si la poursuite d'études après le bac pro est systématiquement un plus en matière d'insertion ; sinon, quels sont les facteurs de poursuite d'études qui constituent une plus-value ? Quels sont ceux qui ne changent pas grand-chose, voire seraient pénalisants, par rapport à une sortie directe vers le marché du travail ?

Dépasser les analyses en silo apparaît possible de différentes manières. Ces manières doivent être en mesure de documenter pour tous deux événements majeurs : l'éventuel passage dans le cursus de bac pro et la fin du parcours de formation initiale. Elles ont également en commun d'être exigeantes, à la fois dans la quantité d'informations nécessaires et dans la qualité de couverture des jeunes potentiellement passés par un bac pro. Sur ce dernier point, quelle que soit la méthode retenue, le dispositif d'observation mis en place doit pouvoir couvrir dans sa conception, et de façon représentative, l'intégralité des parcours de formation possibles pendant et après le cursus de bac pro, jusqu'à la sortie de formation initiale. Au-delà, il doit être en mesure d'assurer la couverture des premières années d'insertion, y compris à l'issue des parcours les plus longs dans l'enseignement supérieur.

Une première solution consisterait à mettre en place un ensemble de panels successifs d'entrants en bac pro plusieurs années de suite, chaque cohorte étant suivie le temps nécessaire pour permettre l'appréhension du parcours scolaire et le début du parcours professionnel pour tous. On obtiendrait alors une base de données permettant de distinguer les effets de cohortes, de périodes et de parcours pour les entrants. Ce type de dispositif, idéal par les traitements qu'il permet, est cependant extrêmement exigeant dans sa conception et coûteux dans sa réalisation et n'a jamais vu le jour, à ce stade, en France².

Une seconde solution consisterait à proposer une version simplifiée et approximée du dispositif précédent. Il s'agit de partir d'un dispositif existant représentatif de tous les sortants de formation une année donnée, à savoir l'enquête Génération 2017 interrogée en 2020. Ce dispositif a trois caractéristiques essentielles nécessaires pour figurer comme solution viable, qui seront développées dans la partie suivante :

1. La première est qu'il est *a priori* représentatif de tous les grands types de parcours de formation, et donc de tous les parcours de formation caractérisés par un passage en bac pro.
2. La seconde caractéristique est qu'il est effectivement capable d'identifier la très grande majorité des passages dans un cursus de bac pro, y compris les passages non diplômants ayant conduit à une réorientation.
3. La troisième caractéristique est qu'il permet de contrôler les effets de contexte conjoncturel pesant sur les conditions d'insertion.

Nous présenterons donc dans la partie suivante les données et la méthodologie qui nous conduisent à proposer un pseudo-panel d'entrants en bac pro comme représentation d'une cohorte fictive d'entrants dans ce cursus, cohorte suivie jusqu'à sa sortie de formation initiale et observée sur le marché du travail pendant 3 ans dans un contexte homogène. La deuxième partie présentera rapidement les profils des jeunes de la Génération passés par un bac pro et rappellera leurs singularités sociodémographiques. La troisième partie présentera la cartographie des parcours de formation en douze grands types qui intègrent le niveau de diplôme atteint, le degré de réussite dans le cursus de bac pro et finalement sa place dans le parcours de formation. Enfin, la quatrième partie proposera, pour les seuls jeunes passés par un bac pro en lycée professionnel, de mettre en regard parcours-types de formation et conditions d'insertion professionnelle (trajectoires professionnelles construites sur les trois années qui suivent la sortie) et les conditions d'emploi vécues trois ans après la sortie de formation.

² Il peut constituer un objectif de moyen ou long terme pour des évolutions possibles des dispositifs actuels d'insertion basés sur l'appariement de données administratives croisant identification des sortants de formation et des informations de la DSN (Inserjeunes, Inser-sup).

1. Données et méthodologie

Dans cette partie, nous présentons rapidement la source utilisée, en quoi elle apparaît pertinente pour proposer une cartographie de la population des jeunes entrés dans un cursus de bac pro, les données concrètement mobilisées et la méthode pour les identifier.

1.1. Données : l'enquête Génération sur les sortants de formation initiale 2017 utilisée pour identifier un pseudo-panel d'entrants en bac pro

Cette étude s'appuie sur les données de l'enquête « [Génération 2017](#) », menée entre septembre 2020 et mars 2021 auprès d'un échantillon de 25 000 jeunes sortant du système éducatif français en 2017. Représentative au niveau national des 746 000 primo-sortants du système éducatif au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2016-2017, cette enquête couvre l'ensemble des profils de jeunes ayant mis un terme à leur formation initiale cette année-là, qu'ils aient été inscrits dans une formation de l'enseignement général, technologique et professionnel du secondaire ou de l'enseignement supérieur, qu'ils aient échoué dans leurs études (à l'exemple des jeunes sortis de l'enseignement secondaire sans avoir validé *a minima* un diplôme de niveau 3) ou atteint les plus hauts niveaux de formation (à l'exemple, dans l'enseignement supérieur, des diplômés de grandes écoles, ou des titulaires d'un doctorat).

Les informations recueillies dans l'enquête s'efforcent, entre autres, de reconstituer les principaux éléments du parcours de formation initiale. Elles sont particulièrement détaillées concernant la description d'un éventuel passage par un bac pro (voir *infra* pour le détail dans la présentation de la méthodologie) et permettent à ce titre de repérer les jeunes entrés dans un cursus de bac pro et donc de dresser, à cette occasion, une cartographie des trajectoires scolaires complètes des jeunes de la Génération 2017 ayant entamé, à un moment donné de leur parcours scolaire, un cycle de préparation au bac pro.

La sous-population isolée dans ce cadre, si elle reflète par définition la population des sortants de 2017 passés par un cursus de bac pro, n'est cependant pas homogène du point de vue du moment où leur entrée dans ce cursus-là a eu lieu. En ce sens, utiliser le dispositif Génération comme caractérisation et représentation des parcours professionnels des jeunes passés par un bac pro vise à le définir comme une **cohorte fictive** d'entrants, suivie dans une logique de pseudo-panel. Cette fonction de pseudo-panel peut s'approcher ou s'éloigner, selon les circonstances, de la fonction d'un « vrai » panel d'entrants, c'est-à-dire d'un dispositif de suivi d'une **cohorte réelle** de jeunes démarrant un cursus dans la même temporalité. Cette condition de simultanéité garantit des conditions contextuelles communes (réglementation, distribution de l'offre de formation, conditions prévalant sur le marché du travail, etc.) s'appliquant aux décisions individuelles (de poursuite, d'arrêt) des jeunes entrants.

Concrètement, les entrées en bac pro des jeunes de la Génération 2017 se sont faites à des dates différentes, s'étalant de la fin des années 2000 (pour les sortants de l'enseignement supérieur long également diplômés d'un baccalauréat professionnel) à la rentrée 2016 (pour ceux qui auront décroché dès la seconde professionnelle). Le contexte dans lequel la décision est prise d'intégrer un cursus de bac pro varie donc parmi les jeunes de la Génération, et cette variation est directement corrélée à la longueur du parcours scolaire qui suivra (et donc du niveau scolaire finalement atteint). Seul un dispositif d'enquête *ad hoc* sur une cohorte d'entrants en bac pro une même rentrée scolaire aurait permis de s'assurer que les décisions d'orientation vers le bac pro, puis de poursuite ou d'arrêt pendant le cursus et après la fin du cursus aient été prises dans un même contexte, dans le même esprit que ce que font par exemple, pour les jeunes de sixième, les panels d'entrants en sixième conduits par la DEPP du ministère de l'Éducation nationale. Cependant, concernant les entrées en bac pro, un tel dispositif n'existe pas au niveau national³.

³ Le panel bacheliers 2014 du SIES est constitué, à l'instar de l'enquête Génération, d'une cohorte de sortants (ici les seuls jeunes diplômés du baccalauréat).

L'enquête Génération offre donc la possibilité de construire un pseudo-panel, qui sera d'autant plus fidèle à ce que produirait une succession de vrais panels sur des cohortes successives d'entrants, que les contextes auront peu évolué. L'esprit des résultats de ce pseudo-panel (décrire une distribution de l'ensemble des parcours possibles à partir de l'agrégation d'observations faites sur les différents parcours possibles reposant, pour chacun, sur des personnes appartenant à une cohorte d'entrants spécifique) correspond à celui des indicateurs démographiques synthétiques publiés annuellement (indice de fécondité, espérance de vie) qui agrègent les comportements de l'année écoulée de personnes d'âges différents et considérées comme représentatives, pour leur tranche d'âge, d'une génération fictive⁴. Plus les comportements seront invariants entre cohortes réelles, plus la cohorte fictive ressemblera à chacune des cohortes réelles. Plus ceux-ci seront évolutifs, moins la cohorte fictive ressemblera à l'une des cohortes réelles ; mais celles-ci seront alors très différentes les unes des autres, limitant la portée des informations produites par le suivi d'une seule cohorte en matière de projection sur les cohortes précédentes ou suivantes.

À la question du contexte et de son évolution au cours des années sur lesquelles s'étalent les entrées en bac pro pour les jeunes concernés de la Génération 2017, on peut ici pointer plusieurs faits importants :

- la rénovation de la voie professionnelle de la fin des années 2000 a créé les baccalauréats professionnels en 3 ans accessibles directement après la troisième (à partir de la rentrée 2009) en remplacement des baccalauréats professionnels en deux ans et accessibles après un BEP. Cette réforme concerne marginalement les jeunes de la Génération 2017 puisque seuls les bacheliers professionnels ayant connu des scolarités longues dans l'enseignement supérieur (6 à 7 ans minimum) relèvent de l'ancienne organisation de l'accès et du cursus de baccalauréat professionnel et, on le verra, ces jeunes sont peu nombreux et représentent une part très faible de ceux entrés en bac pro ;
- cette même réforme de 2009 a acté la fin des cursus de BEP comme propédeutique au baccalauréat professionnel, mais a conservé à ce diplôme sa fonction de premier niveau de diplomation professionnelle en instaurant la possibilité, pour les élèves suivant un cursus de baccalauréat professionnel, de l'acquiescer « en passant », soit à l'issue de la première année de formation soit à l'issue de la seconde année. Cette disposition, aujourd'hui abrogée, a néanmoins été proposée à l'ensemble des jeunes de la Génération 2017 qui s'étaient engagés dans un cursus de bac pro rénové et nombre d'entre eux y ont eu recours (IGEN & IGAENR, 2017) ;
- le positionnement du baccalauréat professionnel dans l'offre de formation du secondaire a peu bougé : en témoignent les flux à l'entrée en bac pro qui se sont révélés remarquablement stables pour la majeure partie de la période concernée, les effectifs de jeunes scolarisés en seconde pro dans les lycées professionnels variant de 190 000 à 183 000 entre les rentrées 2011 et 2016. Seule la période autour de la mise en place de la réforme de 2009 est marquée par des flux d'entrants plus faibles (de l'ordre de -10 %) et il faut remonter à la rentrée 2007 pour observer des flux nettement plus limités (-43 %) correspondant à l'orientation en bac pro après un BEP (DEPP, 2013, 2016, 2021) ;
- les comportements de poursuite d'études des bacheliers professionnels apparaissent relativement stables pour les différentes cohortes d'entrants, alors même que de nouveaux dispositifs les facilitant ou les influençant ont pu être mis en place. À ce titre, les taux d'inscription des nouveaux bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur évoluent de façon contenue entre les années 2010 et 2017, oscillant au plus bas à 34,5 % (2011) et au plus haut à 39,5 % (2013) ; ce taux d'inscription décollera à partir de 2019 pour atteindre 46,0 % en 2021 (DEPP 2022). De même, le choix de la filière de formation dans l'enseignement supérieur connaît une relative stabilité puisque les poids relatifs des inscriptions en STS et à l'université dans l'ensemble des poursuites dans le supérieur sont équivalents en 2010 et 2016 (respectivement 76 % et 22 % des inscriptions [DEPP 2022]), en dépit de la loi de 2013 visant à instaurer des quotas de bacheliers professionnels dans les STS pour leur garantir des places (Merlin, 2023). L'année 2017 marque de son côté le début d'une évolution (bascule de +4 points au profit des STS et -4 points au détriment de l'université) qu'on peut mettre en rapport avec les

⁴ On peut encore citer l'indicateur synthétique des diplômés de l'enseignement supérieur, inscrit dans la LOLF qui est la somme, pour chaque âge entre 17 et 33 ans, de la probabilité d'obtenir pour la première fois un diplôme de l'enseignement supérieur. Chaque probabilité par âge est estimée à partir des données les plus récentes disponibles en rapportant le nombre de diplômés observés à la population totale de cet âge.

expérimentations lancées visant à accorder de droit l'orientation en STS à un bachelier professionnel sur avis favorable du conseil de classe (Merlin, 2023)⁵.

Il apparaît donc, en synthèse de ces éléments, que notre démarche de pseudo-panel est à même de reconstituer la diversité des parcours au sein d'une cohorte fictive, d'une manière assez proche de celle qui serait observée au sein des cohortes réelles d'entrants entre 2010 et 2016.

À ce stade, rappelons que nous nous sommes focalisés jusqu'à présent principalement sur la seule destinée scolaire des entrants : leur réussite ou leur échec dans le cursus de bac pro, puis leur éventuelle poursuite d'étude une fois le diplôme obtenu. Mais l'ambition de ce travail dépasse la seule évaluation des trajectoires scolaires des jeunes : il s'agit également de mesurer la performance relative de chacune de ces trajectoires en matière d'insertion professionnelle. De ce point de vue, la nature de pseudo-panel des entrants en bac pro qui caractérise l'enquête Génération devient une force dans l'estimation de cette performance du fait de la nature même de l'événement qui fonde la cohorte Génération 2017, à savoir la communauté de destin professionnel que représente le fait de sortir **au même moment** de formation et d'entrer ensemble dans la vie active. Cette coïncidence de la sortie de formation des jeunes de la Génération va constituer un atout pour le pseudo-panel vis-à-vis des panels d'entrants en formation puisqu'elle garantit cette fois un contexte économique, une conjoncture du marché du travail et un état de la réglementation synchrones et donc communs à tous les jeunes, conditions qui ne seraient pas respectées dans un panel d'entrants en formation. Dans ce dernier, les personnes suivies à partir de leur entrée en bac pro entreraient dans la vie active à des dates échelonnées, directement liées à leur parcours scolaire et donc à leur niveau de diplôme atteint⁶.

Concernant les informations mobilisables pour illustrer les parcours professionnels, elles sont abondantes dans l'enquête puisque l'objectif principal du dispositif Génération est d'éclairer les conditions de l'entrée dans la vie active des jeunes sortants. Nous mobiliserons ici des informations du calendrier professionnel décrivant la situation des jeunes mois par mois pendant les trois premières années de vie active, à partir d'un travail de typologie des trajectoires (Le Bayon *et alii*, 2023). Nous décrirons également la situation occupée en octobre 2020 et plus particulièrement différents aspects de l'emploi occupé : le fait d'occuper un emploi à durée indéterminée (non-salarié, fonctionnaire ou en contrat à durée indéterminée), la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi, la rémunération perçue.

1.2. Méthodologie

Nous présentons ici la démarche méthodologique utilisée pour reconstituer un pseudo-panel d'entrants en bac pro dans l'enquête Génération.

L'enquête de 2020 auprès de la Génération 2017 collecte une multiplicité d'informations sur le parcours de formation des jeunes, qui, traitées conjointement, permettent d'identifier la très grande majorité des jeunes ayant entamé, à un moment donné de leur parcours, un cursus en baccalauréat professionnel. En effet, l'enquête va collecter :

- la classe de sortie du jeune, qui peut correspondre à l'une des trois années du cursus de bac pro (distinction voie scolaire/apprentissage) ;
- le fait de valider le diplôme ou non pour les jeunes sortants d'année terminale ;
- pour les sortants du secondaire, la collecte de l'ensemble des diplômes possédés obtenus antérieurement à la classe de sortie (le cas échéant : un baccalauréat professionnel, là aussi avec la distinction voie scolaire/apprentissage) ;

⁵ L'orientation des bacheliers professionnels vers les STS au détriment de l'Université ne fera que s'accroître dans les années suivantes (pour atteindre des parts relatives respectives 83 % et 11 % en 2021 [DEPP, 2022]), sous l'effet de dispositions nouvelles accordant de droit l'orientation en STS pour les bacheliers professionnels ayant une mention bien ou très bien au bac et celles instaurant des classes passerelles à l'issue desquelles l'accès en STS est garanti sous condition de l'avis favorable du chef d'établissement.

⁶ Dans le cas d'un panel d'entrants en bac pro, l'entrée dans la vie active qu'on observerait pourra être très décalée, d'un an (décrocheur en seconde pro) à au moins huit ans pour une poursuite d'étude jusqu'à bac+5. Un entrant en bac pro en 2009 pourrait appartenir à la Génération 2010 s'il décroche dès la seconde pro, et connaître des conditions d'insertion très compliquées (Barret *et alii*, 2014), ou appartenir à la Génération 2017 s'il obtient sans perdre d'années un bac+5, et connaître des conditions d'insertion beaucoup plus favorables (Couppié *et alii*, 2022).

- pour les sortants du supérieur, des questions systématiques sur le baccalauréat possédé (dont la distinction voie scolaire/apprentissage) ;
- pour les jeunes sortis d'un cursus de bac-3 à bac+3, l'orientation réalisée après la classe de troisième qui isole la seconde professionnelle (et distinction voie scolaire/apprentissage).

Dans l'enquête, sont ainsi identifiés immédiatement les jeunes sortis d'une classe de bac pro, qu'ils aient obtenu leur bac pro ou non. Pour ceux sortis d'un autre cursus, nous identifions systématiquement ceux qui ont obtenu un baccalauréat professionnel antérieurement à leur classe de sortie. Enfin, parmi ceux non sortis d'une classe de bac pro et ne déclarant pas posséder ce diplôme, nous identifions ceux qui y auront été orientés après la troisième, dans la mesure où ils n'ont pas continué leurs études au-delà d'un bac+3. Le défaut de couverture concerne donc les sous-populations suivantes :

- les sortants de bac+4 et plus ne possédant pas de bac pro mais qui auraient néanmoins entamé le cursus à un moment donné de leur parcours ;
- les sortants des classes de bac-3 à bac+3 (hors bac pro) qui ne sont pas diplômés d'un bac pro et qui ne se sont pas orientés en seconde pro après la troisième, mais qui auraient néanmoins entamé un cursus de bac pro sans en sortir diplômés puis qui se seraient réorientés dans une autre formation avant leur sortie de formation initiale.

Pour ces deux catégories, aucune estimation de leur volume n'est possible sur l'enquête, mais les parcours auxquels elles correspondent apparaissent improbables et donc devraient correspondre à des effectifs marginaux dans la population.

Une façon de conforter notre démarche est de confronter les volumes de jeunes détectés dans l'enquête comme étant entrés à un moment donné en bac pro avec les volumes d'inscrits officiellement recensés en seconde pro. C'est ce que fait le tableau suivant qui se focalise sur les jeunes ayant suivi un cursus de bac pro dans un lycée professionnel. Entre 2009 et 2016, les lycées professionnels ont accueilli en moyenne à chaque rentrée 181 100 jeunes en seconde professionnelle, moyenne qui monte à 186 500 si on se focalise sur les rentrées 2011 et suivantes. De son côté, l'enquête Génération dénombre 189 400 jeunes passés dans un cursus de bac pro en lycée professionnel, soit un écart de 2 à 4 % selon la référence retenue ; les volumes sont très proches.

Tableau 1 • Inscriptions en seconde professionnelle entre les rentrées 2009 et 2016 et volume de jeunes entrés en bac pro parmi les jeunes de la Génération 2017

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Génération 2017
Inscrits en seconde professionnelle (LP)	162 718	167 354	190 026	188 285	186 093	185 725	185 641	183 014	189 353

Source : RERS 2013, 2016, 2021 et Céreq, enquête 2020 sur la Génération 2017 à 3 ans.

Une fois posée la méthode d'identification des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro à un moment quelconque de leur parcours de formation, il devient possible d'étudier le profil des jeunes de la Génération qui seront effectivement passés par là : ces 213 500 jeunes (189 400 en lycée professionnel, 24 100 par alternance) se singularisent-ils des 532 500 autres jeunes de la Génération 2017 ?

2. Qui sont les jeunes entrés dans un cursus de bac pro ?

Les jeunes passés par un cursus de bac pro durant la formation initiale présentent des caractéristiques sociodémographiques et de scolarité qui les singularisent des autres jeunes sortants de la Génération 2017.

En premier lieu, leurs caractéristiques de scolarité antérieure et postérieure au cursus de bac pro traduisent la place qu'occupe la filière professionnelle secondaire dans l'ensemble de l'offre de formation secondaire. L'orientation vers cette filière se fait dans la grande majorité des cas à la fin du collège et constitue une voie de formation considérée comme plus facile et moins prestigieuse que la voie générale et technologique, préparant essentiellement aux emplois d'ouvriers et d'employés. Si la filière accueille pour partie des jeunes motivés par un projet professionnel abouti, elle joue également un rôle de filière de remédiation pour une autre partie de son public, en difficulté dans l'enseignement général. C'est ce que traduisent les deux premiers indicateurs de retard scolaire mesurés dans cette population : près d'un quart des sortants passés par un bac pro (24 %) indiquent avoir redoublé avant d'entrer en sixième, pour un peu moins d'un jeune sortant sur dix non passé par un bac pro (9 %). On retrouve à peu de choses près les mêmes disparités de redoublement entre les deux populations pendant le collège (20 % contre 7 %, cf. tableau 2).

Ce retard précoce pour une partie conséquente d'entre eux n'est pas sans conséquence sur la suite de leurs parcours de formation, compte tenu de l'effet que peut avoir le redoublement, notamment dès les premiers pas à l'école, sur la limitation des ambitions scolaires – et par conséquent d'accès à un diplôme (élevé). Le redoublement peut aussi être le signe de difficultés scolaires précoces et durables, exposant les jeunes à un risque ultérieur de décrochage scolaire. Ainsi, les jeunes passés par un bac pro sont en moyenne moins diplômés que les autres, avec notamment une proportion de non-diplômés presque deux fois plus élevée que celle des sortants non passés par un bac pro (19 % contre 10 %). Le niveau de diplôme atteint par les jeunes passés par un bac pro se concentre sur les niveaux 3 et 4 (CAP et bac pro [ou autre diplôme de niveau équivalent]). En revanche, ils sont nettement moins représentés parmi les diplômés de l'enseignement supérieur ; l'écart devient patent pour le niveau à bac+3 ou plus, avec seulement 5 % de jeunes passés par un bac pro ayant obtenu un titre de ce niveau, contre 49 % des jeunes sortants non passés par un bac pro (soit un différentiel de -44 points).

Les inégalités scolaires étant particulièrement liées en France aux inégalités sociales (Dabet *et alii*, 2023 ; Galtier & Harfi, 2023) nous observons une surreprésentation de jeunes d'origine défavorisée⁷ au sein de cette population (+18 points par rapport aux sortants non passés par un bac pro). Seulement 5 % de ces jeunes proviennent d'un milieu favorisé⁸, ce qui est pratiquement quatre fois moins que parmi les sortants non passés en bac pro. Ainsi, du fait de leurs origines sociales, les jeunes entrés en bac pro sont proportionnellement plus nombreux à bénéficier d'une bourse sur critères sociaux dans l'enseignement secondaire (19 % *versus* 11 %).

Les jeunes femmes sont minoritaires parmi les sortants passés par un bac pro (44 %, contre 53 % parmi les jeunes non passés en bac pro), ce résultat est à rapprocher du constat général que les jeunes passés par un cursus du bac pro se dirigent plus que les autres vers des filières liées au domaine de la production. Plus de quatre sur dix (43 %) étaient issus d'une filière relevant de ce champ lors de leur dernière année de formation, pour un quart des sortants non passés par un bac pro (25 %).

⁷ Ménages à dominante ouvrière, ménages monoactifs employé/ouvrier et inactifs (Dabet *et alii*, 2023).

⁸ Ménages à dominante cadre (Dabet *et alii*, 2023).

Tableau 2 • Profil des sortants entrés en cursus de bac pro (% en colonne)

	Sortants entrés en cursus de bac pro	dont sortants directs après obtention du bac pro	Sortants non passés en bac pro	ENSEMBLE DE LA GÉNÉRATION
Sexe				
Homme	56	57	47	49
Femme	44	43	53	51
Origine migratoire				
Deux parents indigènes	79	80	80	79
Descendant d'immigré*	14	16	12	13
Immigré**	6	4	7	7
Non codée	1	0	1	1
Origine sociale				
Favorisée	5	4	19	15
Intermédiaire	40	40	47	45
Défavorisée	50	51	32	37
Non codée	5	5	2	3
Bourse sur critères sociaux dans le secondaire	19	18	11	13
Lieu de résidence à la fin des études				
Dans un QPV	13	11	8	10
Hors QVP, en milieu urbain	66	65	79	75
Hors QVP, en milieu rural	21	24	13	15
Spécialité de formation de la classe de sortie				
Industrielle	43	44	25	30
Tertiaire	57	56	75	70
Redoublement avant entrée en sixième				
Oui	24	24	9	13
Non	74	75	85	82
Autres	2	1	6	5
Redoublement au collège				
Oui	20	19	7	11
Non et autres cas***	80	81	93	89
Plus haut niveau de diplôme				
NON-DIPLÔMÉ	19		10	12
CAP – BEP – MC – AUTRE DIPLÔMÉ NIV3	14		8	10
BAC – AUTRES NIV 4	51	100	23	31
BTS – DUT – AUTRE BAC+2	11		10	11
BAC+3 et plus	5		49	36
Total	29	29	71	100

* Au moins 1 des 2 parents est né étranger à l'étranger et le jeune est né en France.

** Au moins 1 des 2 parents est né étranger à l'étranger et le jeune est né à l'étranger.

*** Autres : soit pas de collège en France, soit non-réponse (la question n'était pas posée aux sortants de bac+4 et plus).

Lecture : 50 % des jeunes entrés dans un cursus de bac pro durant la formation initiale sont issus d'un milieu défavorisé ; c'est 18 points de plus que les jeunes sortis du système éducatif sans passer par un cursus de bac pro (32 %).

Champ : ensemble des sortants de la génération (746 000 individus).

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020, Céreq.

3. La cartographie des parcours scolaires des jeunes entrés dans un cursus de bac pro

Au total 7 741 jeunes passés par un cursus de bac pro, représentatifs de 213 500 individus de la Génération 2017, ont été recensés parmi les personnes enquêtées. Ils ont emprunté majoritairement la voie scolaire : 6 901 jeunes, pour 840 passés par un bac pro par alternance (tableaux 3 et 4).

Que ce soit à l'occasion d'un cursus par alternance ou par voie scolaire, les 213 500 jeunes de la Génération 2017 qui se sont engagés dans un bac pro constituent un panel d'individus dissemblables pouvant être répartis en trois grands groupes selon le niveau de diplôme finalement atteint en formation initiale (tableau 3). Chacun de ses trois groupes apparaît se subdiviser en 4 sous-groupes de trajectoires de formation différentes selon le degré de réussite du jeune dans son cursus de bac pro et la place que ce cursus occupe dans son parcours de formation (tableau 4).

Un premier ensemble de jeunes sortants regroupe celles et ceux n'ayant pas obtenu de diplôme de niveau 4 ou supérieur. Ces 69 000 jeunes (39 600 non-diplômés et 29 400 diplômés de niveau 3) représentent un peu moins du tiers de l'ensemble des sortants de bac pro, proportion à peu près équivalente parmi les alternants et parmi les lycéens professionnels. Dans le détail (tableau 4), ce groupe compte dans ses rangs des jeunes sortants soit de seconde professionnelle, de première ou de terminale professionnelle ainsi que des jeunes sortants d'une formation préparant à un diplôme de niveau 3 (CAP – BEP) ou 4 (autre qu'un bac pro et sans y avoir obtenu le diplôme), après un passage non diplômant en bac pro. Il est important de préciser que, parmi ces jeunes, certains sortent non diplômés alors que d'autres sortent diplômés d'une certification de niveau 3, un CAP ou un BEP (obtenu « en passant » comme la réglementation le permettait au milieu des années 2010). On peut signaler que plus le jeune sera allé loin dans son cursus de bac pro, plus forte sera la probabilité qu'il ait obtenu un diplôme de niveau 3.

Tableau 3 • Cartographie des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro selon le plus haut niveau de diplôme atteint

Plus haut diplôme atteint à la fin des études pour les jeunes engagés dans un cursus de bac pro (LP ou alternance) à un moment de leur parcours	Jeunes ayant entamé un cursus de bac pro par la voie scolaire		Jeunes ayant entamé un cursus de bac pro par alternance		Jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (LP ou alternance)	
	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Part
Sorties sans diplôme	36 300	19,2 %	3 300	13,7 %	39 600	18,5 %
Sorties avec un diplôme de niveau 3	25 300	13,3 %	4 100	17,0 %	29 400	13,8 %
Sorties avec un bac pro ou autre diplôme de niveau 4	96 900	51,2 %	12 800	53,3 %	109 700	51,4 %
Sorties avec un diplôme à bac+2	20 500	10,8 %	3 100	12,7 %	23 600	11,1 %
Sorties avec un diplôme à bac+3 ou plus	10 400	5,5 %	800	3,3 %	11 200	5,2 %
Ensemble – passés par un cursus de bac pro	189 400	100 %	24 100	100 %	213 500	100 %

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Champ : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro par la voie scolaire ou par alternance.

Un second groupe rassemble les jeunes entrés à un moment donné dans un cursus de bac pro et dont le plus haut diplôme est leur bac pro ou un diplôme de niveau de qualification similaire. Ces 109 700 jeunes représentent à eux seuls plus de la moitié de notre population et agrègent un ensemble de profils de parcours de formation très hétérogène. Il inclut la catégorie emblématique des jeunes entrés directement sur le marché du travail après l'obtention de leur bac pro (dénommée par la suite « les sortants bacheliers pro directs ») ; elle représente à elle seule près de 30 % de l'ensemble des jeunes entrés en bac pro et plus de la moitié de ce groupe. On constate que cette catégorie est plus importante parmi les alternants (+10 points) que parmi les lycéens professionnels. Y figurent également d'autres catégories distinguées par la place du bac pro dans le parcours de formation :

- les jeunes ayant complété leur diplôme de bac pro par une certification complémentaire de niveau 3 ou 4 (« sortants de formations professionnelles secondaires complémentaires après l'obtention d'un bac pro »). Ces presque 20 000 jeunes représentent 1 jeune sur 10 passés en bac pro. Les compléments de formations professionnelles agrégés ici se révèlent assez disparates : les CAP représentent 31 % de ces formations, les diplômes d'État de la santé et du social de niveau 3 ou 4 comptent pour 26 % d'entre elles et les mentions complémentaires pour 17 %. Les autres formations relèvent dans leur très grande majorité de diplômes professionnels de niveau 4. Dans trois cas sur cinq, la formation complémentaire est préparée sous statut scolaire, dans deux cas sur cinq par alternance (principalement parmi les jeunes en CAP et en brevet professionnel). Enfin, presque les trois quarts des jeunes ont obtenu le diplôme préparé par la formation ;
- les titulaires d'un diplôme de niveau 4 (presque systématiquement professionnel) autre que le bac pro après un passage non diplômant dans ce cursus. Cette catégorie rassemble des trajectoires atypiques peu nombreuses (1 jeune sur 77 passés par un bac pro) ;
- les bacheliers professionnels ayant poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur sans pour autant y avoir obtenu un diplôme, représentant 1 jeune sur 9 passés en bac pro.

Un troisième et dernier groupe est composé de bacheliers professionnels ayant obtenu un diplôme de niveau 5 ou plus à l'issue de leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Ces 34 800 jeunes représentent une minorité non négligeable de notre population, soit presque un jeune sur six entré dans un cursus de bac pro. Ce sont pour la plupart des jeunes sortants détenteurs d'un BTS ou d'un diplôme de niveau équivalent (11 % des entrants en cursus de bac pro). À noter que 5 % des entrants en bac pro finiront leur parcours scolaire avec un diplôme de niveau bac+3 ou plus, soit entre 9 000 et 10 000 jeunes.

Le portrait dressé sur notre corpus met ainsi en lumière la diversité des parcours des jeunes passés par un cursus de bac pro durant leur scolarité. Alors que certains abandonnent plus ou moins précocement leurs études sans aucun diplôme, d'autres parviennent à obtenir le bac pro et/ou d'autres titres scolaires à la suite d'une réorientation dans l'enseignement secondaire ou dans le cadre d'une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. S'engager dans la voie professionnelle dès le secondaire n'apparaît pas comme un frein à la poursuite d'études pour un certain nombre de jeunes qui parviennent à obtenir un diplôme de niveau 5, voire 7, de qualification.

Cette répartition en trois groupes de notre population de jeunes sortants est valable aussi bien pour les sortants de la voie scolaire que pour les sortants alternants. La distinction des parcours selon la voie de formation suivie permet de souligner quelques différences. S'il n'y a pas d'écarts majeurs dans les distributions des niveaux atteints entre alternants et lycéens professionnels, on peut pointer que les apprentis tendent à sortir plus souvent de formation initiale et entrer dans la vie active en même temps qu'ils quittent leur cursus de bac pro (qu'ils l'aient validé ou non) : 63 % d'entre eux ont comme dernière classe une année de bac pro, contre 51 % des lycéens professionnels.

Très inégalement préparés à la quête de l'emploi, ces jeunes quittent le système éducatif pour la vie active et vont être confrontés, inégalement dotés, aux réalités du marché du travail. La section suivante propose d'examiner les débuts de vie active des jeunes, à travers divers indicateurs relatifs à l'accès à l'emploi et à la qualité de ce dernier. Compte tenu des volumes de jeunes enquêtés (tableau 4), nous nous limiterons ici à un focus sur les sortants de la Génération passés par un cursus de baccalauréat professionnel en lycée professionnel. Cette limitation paraît nécessaire tant de nombreux travaux ont montré les disparités de profils, de formation et d'insertion à l'issue de chacune des voies de formation et l'importance du rôle de l'expérience de travail acquise pendant l'apprentissage et l'acculturation – au monde du travail comme au domaine professionnel préparé et comme à l'entreprise formatrice – que ce mode de formation permet (Couppié & Gasquet, 2021 ; Cart *et alii*, 2018). Il ne s'agit donc pas de mener une analyse qui regrouperait sans les distinguer les jeunes passés par les deux modes de formation. Mais il n'est pas possible non plus, du fait des effectifs de jeunes alternants recensés, de conduire une analyse séparée de l'insertion professionnelle des alternants.

Tableau 4 • Cartographie des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro selon la classe de sortie croisée avec le niveau de diplôme atteint

Classe de sortie et diplôme atteint		Jeunes ayant entamé un cursus de bac pro par la voie scolaire			Jeunes ayant entamé un cursus de bac pro par alternance			Jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (LP ou alternance)		
		Effectifs	Part	Nombre de personnes enquêtées	Effectifs	Part	Nombre de personnes enquêtées	Effectifs	Part	Nombre de personnes enquêtées
Sorties sans diplôme de niveau 4 (avec ou sans un diplôme de niveau 3)	Sortants seconde pro	10 200	5,4 %	251	600	2,6 %	14	10 800	5,1 %	265
	Sortants première pro	17 900	9,5 %	444	2 800	11,5 %	66	20 700	9,7 %	510
	Sortants terminale pro sans le bac	16 300	8,6 %	615	2 700	11,1 %	73	19 000	8,9 %	688
	Sortants après réorientation dans une formations de niv. 3	17 200	9,0 %	481	1 300	5,4 %	50	18 500	8,7 %	531
	Sous-total sans diplôme de niveau 4	61 600	32,5 %	1 791	7 400	30,7 %	205	69 000	32,3 %	1 996
Sorties avec un diplôme de niveau 4	Sortants bacheliers pro directs	52 900	27,9 %	2 402	9 100	37,8 %	375	62 000	29,0 %	2 777
	Sortants de formations professionnelles secondaires complémentaires après l'obtention d'un bac pro	19 600	10,4 %	615	2 100	8,9 %	67	21 700	10,2 %	682
	Sortants titulaires d'un diplôme de niveau 4 autre que le bac pro après un passage non diplômant en bac pro	2 600	1,4 %	90	200	0,9 %	10	2 800	1,3 %	100
	Sortants entrés dans l'enseignement supérieur mais non diplômés de l'enseignement supérieur	21 800	11,5 %	754	1 400	5,7 %	38	23 200	10,9 %	792
	Sous-total avec diplôme de niveau 4	96 900	51,2 %	3 861	12 800	53,3 %	495	109 700	51,4 %	4 356
Sorties avec un diplôme de niveau 5 ou plus	Sortants diplômés bac+2 de l'enseignement supérieur	20 500	10,8 %	824	3 100	12,7 %	113	23 600	11,1 %	937
	Sortants diplômés bac+2/+3/+4 d'écoles de santé social	1 400	0,7 %	37	100	0,4 %	2	1 500	0,7 %	39
	Sortants diplômés bac+3/+4 de l'enseignement supérieur	6 800	3,6 %	293	500	2,3 %	25	7 300	3,4 %	318
	Sortants diplômés bac+5 et plus (Master, écoles, doctorat) de l'enseignement supérieur	2 200	1,2 %	95	200	0,7 %	7	2 400	1,1 %	102
	Sous-total avec diplôme de niveau 5 ou +	30 900	16,3 %	1 249	3 900	16,1 %	140	34 800	16,3 %	1 382
Ensemble des jeunes passés par un cursus de bac pro		189 400	100 %	6 901	24 100	100 %	840	213 500	100 %	7 741

Source : Céreq, enquête Génération 2017 à 3 ans.

Champ : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro.

Note de lecture : 52 900 jeunes de la Génération 2017 sont sortis de formation initiale à l'issue de l'année scolaire 2016-17 d'une classe de terminale professionnelle de lycée professionnel et en ayant obtenu leur diplôme. Ils représentent 27,9 % des jeunes de la Génération passés par un cursus de baccalauréat professionnel en lycée professionnel.

4. L'entrée dans la vie active

Accéder rapidement à un emploi à l'issue des études peut se révéler décisif dans la suite du parcours des jeunes. Pour la moitié des sortants passés par un bac pro, cette première expérience professionnelle intervient dans les deux mois qui suivent la fin des études, et pour certains de manière quasi-instantanée, à l'image des diplômés de l'enseignement supérieur (tableau 5). Elle intervient cependant bien plus tardivement pour les jeunes sortants sans diplôme, dont la moitié mettra plus de 12 mois à trouver un premier emploi, et qui éprouveront plus de difficultés que les autres dans la quête d'un emploi stable et bien rémunéré.

4.1. Le poids de l'emploi dans les trajectoires professionnelles comme mètre-étalon des parcours de formation

Entre leurs premiers pas sur le marché du travail à l'été 2017 et la fin de l'année 2020, les jeunes ont pu connaître des trajectoires professionnelles variées. Pour certains, ces trajectoires sont marquées par un accès plus ou moins rapide à l'emploi et des expériences de travail plus ou moins durables. Pour d'autres, domineront soit de multiples allers-retours entre l'emploi et le chômage, soit l'importance d'une reprise d'études, soit l'accumulation de chômage ou encore des épisodes de retrait du marché du travail. L'enquête Génération permet de saisir la complexité et la diversité de ces parcours grâce à son calendrier d'activité mensuel qui retrace l'historique des situations connues par les jeunes depuis la fin de leur formation jusqu'au moment de l'enquête.

Encadré • La typologie des trajectoires professionnelles

La construction des trajectoires professionnelles, ou parcours-types, repose sur des méthodes statistiques dont le principe méthodologique est décrit par Mazari et Robert (2023).

Neuf parcours-types ont été identifiés au total :

1. Accès rapide et durable à l'EDI.
2. Accès différé à l'EDI.
3. Accès rapide et récurrent à l'EDD.
4. Accès tardif à l'activité.
5. Sortie de l'emploi vers le chômage.
6. Sortie du marché du travail.
7. Chômage persistant ou récurrent.
8. Parcours durable hors du marché du travail.
9. Parcours marqué par un retour en formation.

Ces parcours, dont la description détaillée est disponible dans la dernière édition de l'ouvrage [Quand l'école est finie](#), édité par le Céreq (cf. Le Bayon *et alii*, 2022, p.32-34), peuvent être regroupés en trois grandes catégories : parcours dominé par l'emploi (regroupant les parcours-types 1, 2 & 3), parcours en suspens (rassemblant les parcours-types 4, 5, 6 & 9) et parcours aux marges de l'emploi (regroupant les parcours-types 7 & 8).

Depuis la fin de leurs études, 55 % des sortants passés par un bac pro ont connu un parcours professionnel dominé par l'emploi (cf. encadré pour la description de la typologie ; tableau 5). Le reste des jeunes se répartissent presque à parts égales entre la catégorie des parcours en suspens – marqués par des entrées et sorties de l'emploi, un accès tardif à l'activité ou un retour en formation – et celle des parcours en marge de l'emploi. Dans le premier type de parcours, les jeunes passent en moyenne 34 mois en emploi (sur 40 mois d'observation), alors que dans les deuxième et troisième types de parcours ils passent en moyenne respectivement 16 et 6 mois en emploi.

Tableau 5 • Trajectoire professionnelle durant les trois premières années de vie active

Classe de sortie et diplôme atteint		Temps médian d'accès au 1 ^{er} emploi (mois)**	Type de trajectoire professionnelle sur les 40 mois observés			
			Parcours dominés par l'emploi	Parcours en suspens	Parcours aux marges de l'emploi	Total parcours
Sorties sans diplôme de niveau 4 (avec ou sans un diplôme de niveau 3)	Sortants seconde pro	15	16	31	53	100
	Sortants première pro	9	30	28	42	100
	Sortants terminale pro sans le bac	6	41	25	34	100
	Sortants après réorientation dans une formations de niveau 3	5	42	26	32	100
Sorties avec un diplôme de niveau 4	Sortants bacheliers pro directs	3	55	24	21	100
	Sortants de formations professionnelles secondaires complémentaires après l'obtention d'un bac pro	0	77	14	9	100
	Sortants titulaires d'un diplôme de niveau 4 après un passage non diplômant en bac pro	0	79	9	12	100
	Sortants entrés dans l'enseignement supérieur mais non diplômés de l'enseignement supérieur	2	59	23	18	100
Sorties avec un diplôme de niveau 5 ou plus	Sortants diplômés bac+2	1	80	12	8	100
	Sortants diplômés bac+2/+3/+4 d'écoles de santé social	0	79	11	10	100
	Sortants diplômés bac+3/+4	0	77	14	9	100
	Sortants diplômés bac+5 et plus (Master, écoles, doctorat)	0	85	9	6	100
Ensemble		2	55	22	23	100
Nombre moyen de mois passés en emploi (sur 40)			34	16	6	24

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

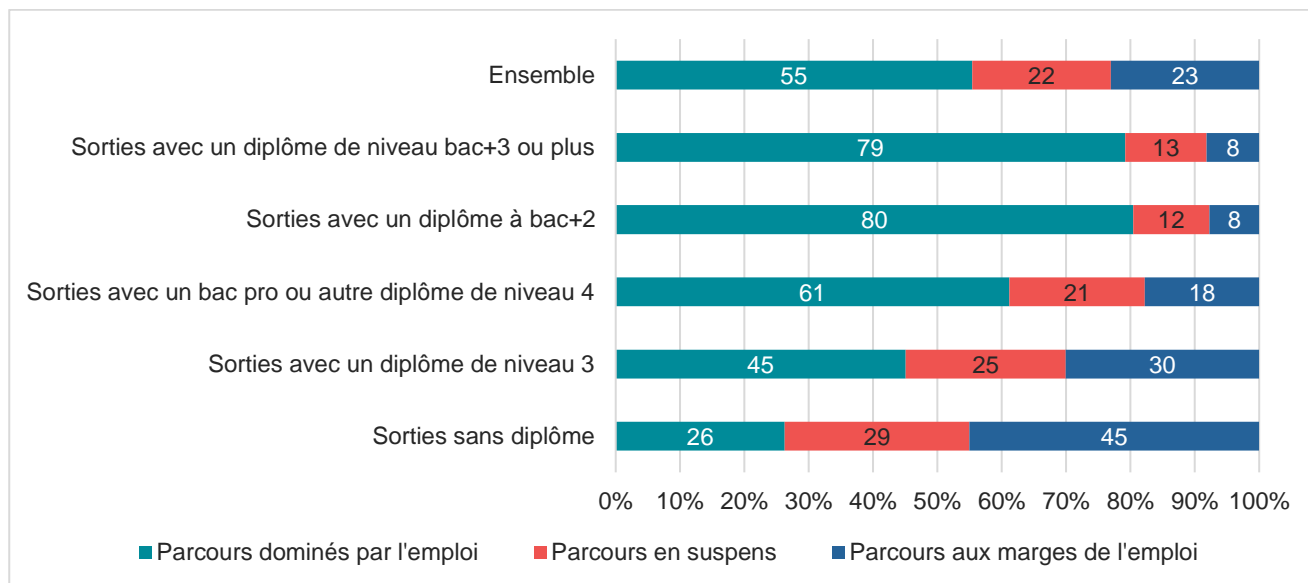
Champ : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (lycée pro).

Champ** : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (voie scolaire) et ayant obtenu au moins un emploi depuis la fin des études

L'examen des parcours des jeunes durant les trois premières années qui ont suivi leur sortie du système éducatif montrent que les sortants non diplômés de bac pro, en particulier ceux qui sont sortis précocement du cursus de bac pro, vivent plus souvent que les autres un parcours professionnel non dominé par l'emploi. Depuis la fin de leurs études, ils se sont retrouvés pour la majorité d'entre eux cantonnés aux marges de l'emploi ou dans un parcours en suspens (74 % des jeunes non diplômés et 55 % des diplômés de niveau 3, figure 1), proportion montant à 84 % pour les sortants de la classe de seconde pro (tableau 5). Au sein des décrocheurs, c'est-à-dire les jeunes qui quittent le cursus de bac pro sans le valider par le diplôme et pour entrer dans la vie active, la durée passée dans le cursus compte en matière d'accès à l'emploi, et se traduit par une augmentation de +11 à +15 points de la probabilité de connaître une trajectoire dominée par l'emploi par année supplémentaire passée dans le cursus : 41 % des jeunes ayant poursuivi leur scolarité jusqu'en terminale pro ont connu des trajectoires dominées par l'emploi, contre 30 % des sortants de la classe de première pro et 16 % de sortants de seconde pro (tableau 5). Une régression logistique contrôlant des disparités de profils pouvant exister entre ces décrocheurs (caractéristiques sociodémographiques, territoriales et scolaires – redoublement en primaire et au collège, possession d'un diplôme de niveau 3 ou non –, cf. annexe pour les modèles complets) confirme que les différences de probabilité de connaître une trajectoire dominée par l'emploi sont significatives entre les sortants de seconde pro, de première pro et de terminale pro (et bien sûr également par rapport aux bacheliers pro sortants directs), et ce même une fois contrôlées du fait d'avoir obtenu – ou non – un diplôme de niveau 3⁹ (figure 2).

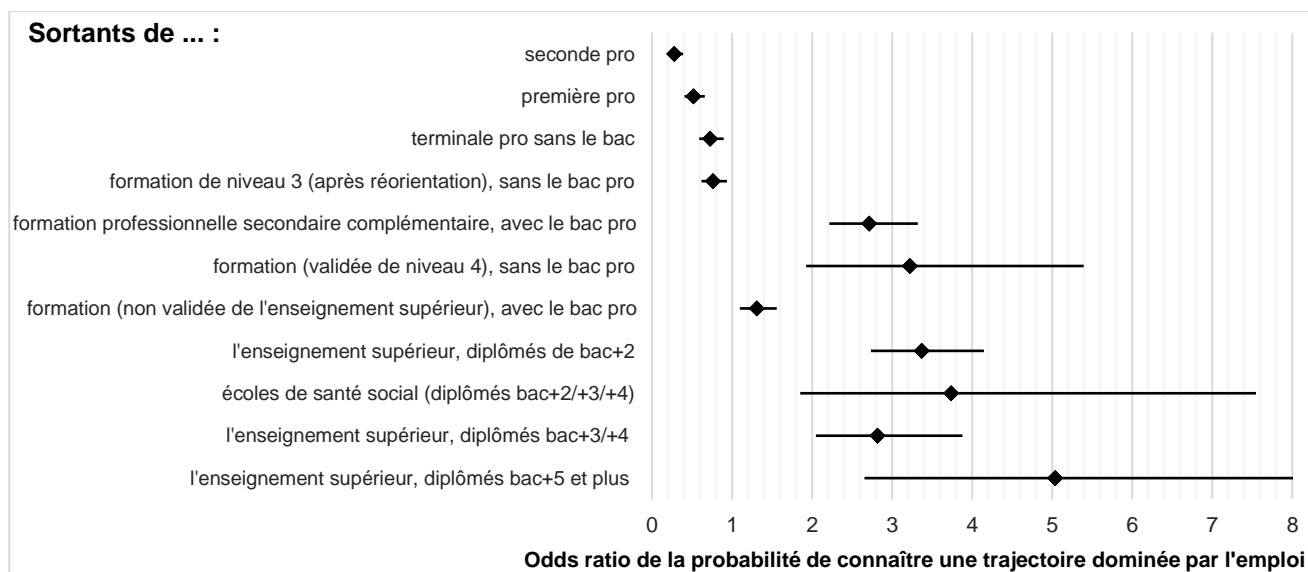
⁹ Rappelons que pendant les années 2010 (au moins celles qui correspondent à la scolarisation en bac pro des jeunes de la Génération 2017), l'institution scolaire avait facilité la possibilité d'obtenir pendant le cursus de bac pro un CAP ou un BEP « en passant ».

Figure 1 • Trajectoire professionnelle durant les trois premières années de vie active



Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).
 Champ : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (lycée pro).

Figure 2 • Rapports de chances (odds ratios) estimés de la probabilité de connaître une trajectoire dominée par l'emploi pour chacun des parcours types de formation (Modalité de référence : bacheliers pro sortants directs)



Champ : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (lycée pro).
 Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020, Céreq.
 Les odds ratios représentés dans ce graphique sont issus d'une régression logistique sur la probabilité de connaître un parcours dominé par l'emploi à l'issue de ses études (voir annexe pour le modèle complet).
 Les barres représentent les intervalles de confiance associés aux odds ratios calculés. Les bornes supérieures des intervalles de confiance ont pu être tronquées afin d'obtenir des illustrations graphiques de meilleure qualité.

Les jeunes ayant complété leur bac pro par une certification professionnelle du secondaire, ainsi que leurs homologues titulaires d'un diplôme de niveau 4 autre que le bac pro, sont les deux sous-groupes de sortants passés par un bac pro et diplômés de niveau 4 qui auront connu le plus fréquemment un parcours professionnel dominé par l'emploi. Pour les premiers¹⁰, l'écart est particulièrement net avec leurs homologues sortis directement après l'obtention de leur bac pro (+22 points). La poursuite d'étude dans le secondaire pour compléter son diplôme de bac pro (qui permet la validation éventuelle d'un deuxième diplôme de même niveau ou de niveau 3) apparaît également plus payante, en matière d'accès durable à l'emploi, qu'une poursuite d'étude non diplômante dans l'enseignement supérieur (+18 points). Elle apparaît également presque aussi efficace qu'une poursuite réussie dans l'enseignement supérieur conduisant à un bac+2 (-3 points) ou un bac+3/+4 (égalité). De fait, seuls les bacheliers professionnels ayant poursuivi et validé un bac+5 creusent l'écart (-8 points, tableau 5). Ici aussi, la régression logistique confirme les résultats et les différences observées (figure 2).

4.2. Une insertion marquée par l'empreinte du niveau de diplôme

Les disparités observées sur les parcours professionnels des jeunes passés par un bac pro selon le plus haut diplôme obtenu durant leurs études perdurent au bout de trois ans de présence sur le marché du travail. En octobre 2020, environ deux tiers de ces jeunes occupent un emploi ; les autres étant soit au chômage, en reprise d'études ou dans une tout autre situation (service civique, inactivité etc. ; tableau 6). Les jeunes les plus diplômés connaissent une meilleure situation. Alors que le taux d'emploi des sortants sans diplôme est de 40 % (-25 points par rapport à l'ensemble des sortants de la Génération passés par un bac pro), il est de 70 % pour les détenteurs d'un bac pro ou d'un diplôme de niveau équivalent (+5 points) et atteint 83 % pour les diplômés du supérieur (+18 points). L'amélioration du taux d'emploi va ainsi de pair avec l'élévation du niveau de diplôme, diplôme qui se révèle également déterminant dans l'accès à un emploi de qualité. Ainsi, outre leur part en emploi plus élevée, les jeunes les plus diplômés accèdent plus souvent à des emplois stables et bien rémunérés. C'est ainsi que près de neuf sur dix (89 %) bacheliers professionnels sortant diplômés d'un bac+3 (ou plus) sont en emploi à durée indéterminée (EDI), quand c'est le cas de six sur dix jeunes diplômés de niveau 4, pour à peine la moitié des sortants sans diplôme passés par un bac pro. De même, parmi les jeunes passés par un bac pro, ceux diplômés *a minima* d'un bac+3 accèdent plus fréquemment à un statut de cadre ou profession intermédiaire (+51 points par rapport au taux moyen observé) et gagnent en moyenne une rémunération mensuelle nettement supérieure (+500 euros).

Le diplôme apparaît ainsi comme un vecteur d'insertion professionnelle, permettant aux jeunes d'accéder plus rapidement à un emploi après les études et d'occuper des emplois de meilleure qualité. Son rôle dans l'accès à l'emploi et la prévention du chômage constitue un fait stylisé, bien connu des débuts de vie professionnelle et souvent documenté dans les enquêtes Génération. Cependant, les conditions d'insertion se révèlent très hétérogènes pour les jeunes appartenant à un même groupe du point de vue de leur niveau de qualification. Cette hétérogénéité est d'emblée visible parmi les jeunes quittant le système éducatif sans diplôme.

¹⁰ Pour les seconds, c'est-à-dire les jeunes passés en bac pro sans le valider mais titulaires d'un autre diplôme de niveau 4, nous ne commenterons pas spécifiquement les résultats observés car ce profil est marginal (1,3 % des jeunes passés en bac pro) et concerne un petit nombre de personnes enquêtées (90 sortants passés par un bac pro en lycée professionnel) et donc une estimation associée à un intervalle de confiance large. (Précisons cependant que, concernant la part des trajectoires dominées par l'emploi [79 % dans leur cas], l'écart de +24 points avec les bacheliers sortis directement après leur diplôme est significatif.)

Tableau 6 • Situation, trois ans après la fin des études

Plus haut diplôme atteint à la fin des études	Situation à trois ans							Rémunération (moyenne)*
	Taux d'emploi10/2020	Part en EDI*	Catégorie socioprofessionnelle*				Total	
			Cadre ou profession intermédiaire	Employé-Ouvrier qualifié	Employé-ouvrier non-qualifié	Autre		
Sorties sans diplôme	40	47	10	28	55	7	100	1 210
Sorties avec un diplôme de niveau 3	59	51	13	34	49	4	100	1 270
Sorties avec un bac pro ou autre diplôme de niveau 4	70	61	18	45	33	4	100	1 400
Sorties avec un diplôme à bac+2	83	80	42	38	17	3	100	1 620
Sorties avec un diplôme de niveau bac+3 ou plus	83	89	75	21	3	1	100	1 890
Ensemble	65	63	24	39	33	4	100	1 430

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

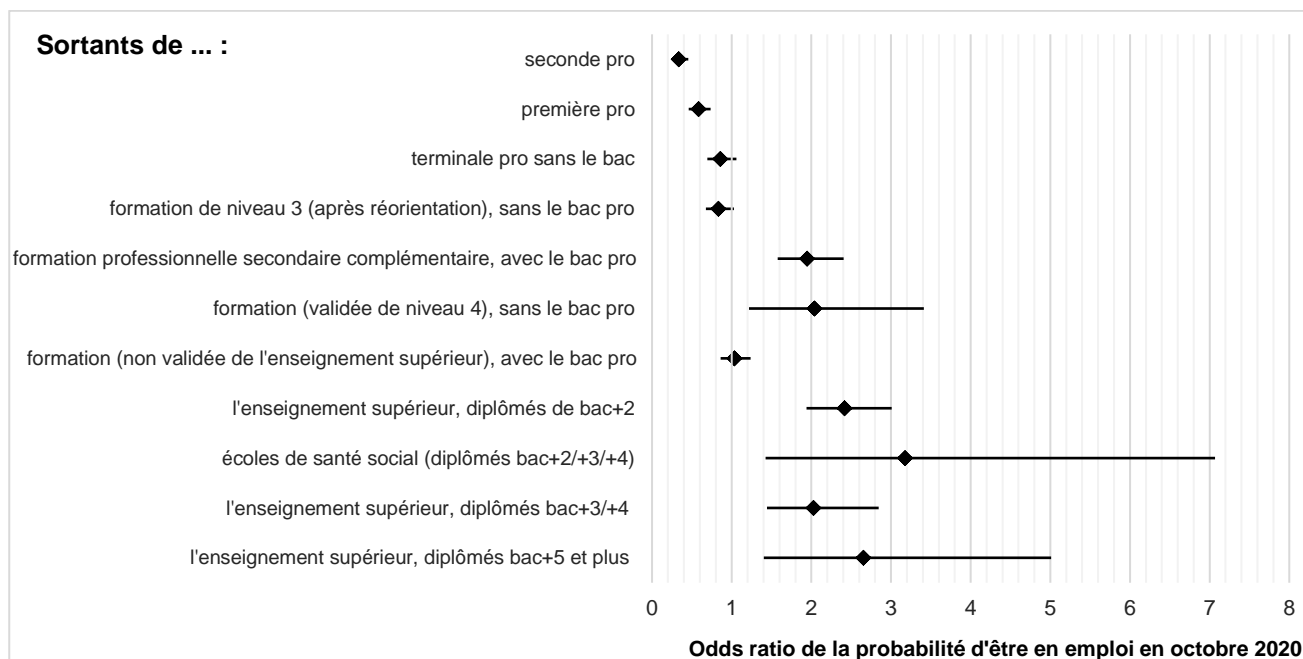
Champ : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (voie scolaire),

Champ* : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (voie scolaire), en emploi en octobre 2020.

4.3. Les sortants « précoces », davantage pénalisés dans l'accès à l'emploi

Les jeunes passés en bac pro qui n'auront pas obtenu de diplôme de niveau 4 ne constituent pas une population homogène. Leur insertion varie fortement selon qu'ils soient sortis avant (ou non) l'année terminale de bac pro. En effet, les sortants de seconde pro, que l'on qualifiera ici de « sortants précoces », connaissent des débuts de vie active bien plus difficiles que les autres jeunes sortants du système éducatif sans diplôme de niveau 4. Déjà, la moitié de ces jeunes attendent *a minima* quinze mois (bien davantage pour certains) pour pouvoir accéder à un premier emploi (tableau 5). Ce temps médian est supérieur à celui de leurs camarades sortis en classe de première (9 mois) et à celui des sortants non-diplômés de terminale pro (6 mois). Cette hiérarchie parmi les jeunes passés dans un cursus de bac pro et non diplômés de niveau 4 se retrouve en octobre 2020, soit après trois ans de présence sur le marché du travail. Le taux d'emploi observé à cette date est corrélé avec le temps qu'aura passé le jeune dans son cursus de bac pro, passant ainsi de 28 % pour les sortants de la classe de seconde à 44 % pour leurs aînés sortant de classe de première pro (+16 points pour ces derniers par rapport aux « sortants précoces »), et à 57 % pour les jeunes ayant poursuivi leur scolarité jusqu'à la terminale pro (+29 points) (tableau 7). Là encore, une modélisation toutes choses égales par ailleurs confirme les écarts de taux d'emploi observés en octobre 2020 selon le degré de précocité de l'abandon du cursus de bac pro (figure 3). Les « sortants précoces », lorsqu'ils parviennent à trouver un emploi, occupent plus fréquemment des emplois de type ouvrier ou employé peu qualifié que les autres jeunes sortis non diplômés de niveau 4 (au moins 12 points d'écart par rapport aux autres) et perçoivent en moyenne la rémunération la plus faible (100 euros d'écart par rapport aux sortants de terminale pro). Ainsi, la poursuite d'une année supplémentaire d'études, même lorsque que celle-ci n'est pas validée par un diplôme, semble permettre aux jeunes d'améliorer sensiblement la qualité de leur insertion. Les jeunes sans diplôme de niveau 4 sortant de terminale pro occupent une meilleure position dans la file d'attente pour l'accès à l'emploi que ceux ayant arrêté leurs études plus précocement. L'impact positif d'une année d'études supplémentaire sur l'insertion professionnelle semble valider l'enjeu de politique publique que constitue la lutte contre le décrochage scolaire.

Figure 3 • Rapports de chances (odds ratio) estimés de la probabilité d'être en emploi en octobre 2020 pour chacun des parcours types de formation (Modalité de référence : bacheliers pro sortants directs)

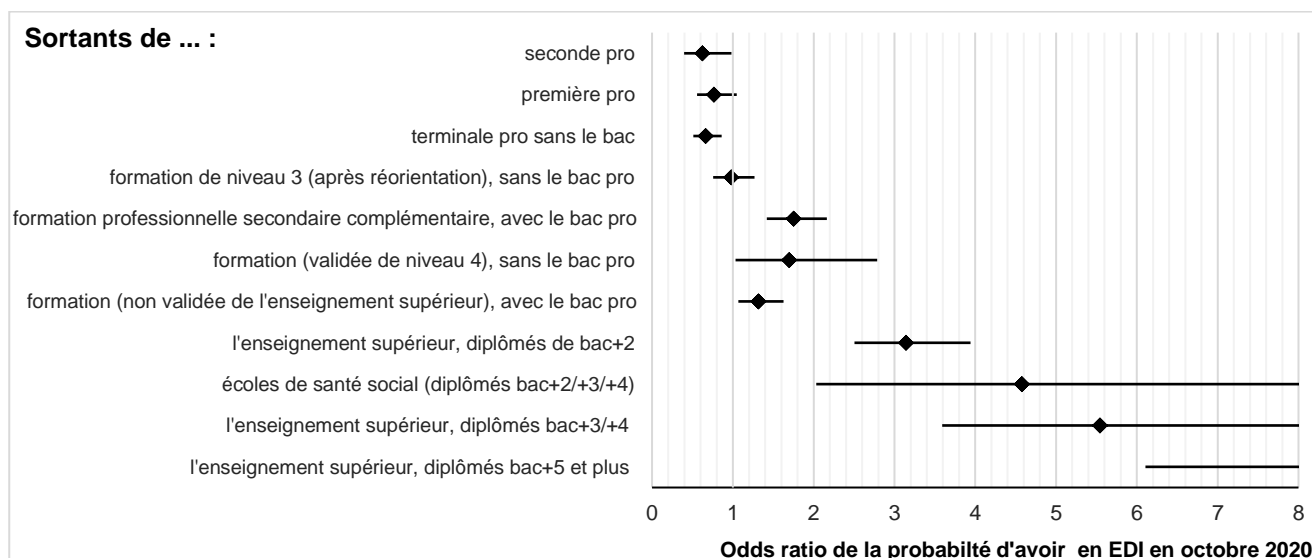


Champ : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (lycée pro).

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020, Céreq.

Les odds ratios représentés dans ce graphique sont issus d'une modélisation (logit binaire) toutes choses égales par ailleurs de la probabilité d'être en emploi, trois ans après la fin des études (voir annexe pour le modèle complet).

Figure 4 • Rapports de chances (odds ratio) estimés de la probabilité d'être en emploi à durée indéterminée (EDI) en octobre 2020 pour chacun des parcours types de formation (Modalité de référence : bacheliers pro sortants directs)



Champ : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (lycée pro) en emploi en octobre 2020.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020, Céreq.

Les odds ratios représentés dans ce graphique sont issus d'une modélisation (logit binaire) toutes choses égales par ailleurs de la probabilité d'être en EDI, trois ans après la fin des études (voir annexe pour le modèle complet).

L'échelle du graphique est limitée ici à 8, tronquant la représentation des intervalles de confiance (et la représentation de l'odds ratio des bac+5 et plus, estimé à 23) afin d'obtenir des illustrations graphiques de meilleure qualité.

De la même façon, pour les jeunes en échec dans ou insatisfaits de leur formation de bac pro, « raccrocher » – par le biais d’une réorientation en cours de cycle de bac pro vers une filière professionnelle de niveau équivalent ou inférieur au bac pro – peut s’avérer important, les protéger du chômage au moment de leur entrée dans la vie active et favoriser leur accès à l’emploi. En effet, nous observons que les sortants sans diplôme de niveau 4 ayant interrompu leur cursus de bac pro pour poursuivre leurs études en CAP ou dans une formation diplômante de niveau similaire, connaissent une meilleure insertion que ceux ayant abandonné leurs études en cours de cycle de bac pro ; leur taux d’emploi en octobre 2020 est supérieur de 11 points par rapport aux sortants de première pro et de 27 points par rapport aux sortants de seconde pro. S’ils ont un taux d’emploi à peu près équivalent à celui des sortants de terminale pro, ils accèdent cependant plus souvent à un emploi à durée indéterminée (tableau 7). Ce résultat est confirmé par la modélisation logistique (figure 4, modèle détaillé en annexe).

Tableau 7 • Situation, trois ans après la fin des études

Classe de sortie et niveau de diplôme atteint		Situation à trois ans							
		Taux d'emploi 10/2020	Part en EDI*	Catégorie socioprofessionnelle*					Rémunération (moyenne)*
				Cadre ou profession intermédiaire	Employé-Ouvrier qualifié	Employé-ouvrier non-qualifié	Autre	Total	
Sorties sans diplôme de niveau 4 (avec ou sans un diplôme de niveau 3)	Sortants seconde pro	28	42	5	21	66	8	100	1 200
	Sortants première pro	44	49	11	32	54	3	100	1 170
	Sortants terminale pro sans le bac	57	46	16	26	54	4	100	1 300
	Sortants après réorientation dans une formations de niveau 3	55	54	9	40	44	7	100	1 260
Sorties avec un diplôme de niveau 4	Sortants bacheliers pro directs	67	56	15	40	41	4	100	1 370
	Sortants de formations professionnelles secondaires complémentaires après l'obtention d'un bac pro	80	69	15	61	22	2	100	1 500
	Sortants titulaires d'un diplôme de niveau 4 autre que le bac pro après un passage non diplômant en bac pro	79	68	21	48	26	5	100	1 420
	Sortants entrés dans l'enseignement supérieur mais non diplômés de l'enseignement supérieur	66	62	26	41	29	4	100	1 380
Sorties avec un diplôme de niveau 5 ou plus	Sortants diplômés bac+2	83	80	42	38	17	3	100	1 620
	Sortants diplômés bac+2/+3/+4 d'écoles de santé social	85	84	96	0	4	0	100	1 730
	Sortants diplômés bac+3/+4	81	88	64	30	4	2	100	1 790
	Sortants diplômés bac+5 et plus (Master, écoles, doctorat)	85	97	92	6	1	1	100	2 260
Ensemble	65	63	24	39	33	4	100	1 430	

Source : enquête Génération 2017 à 3 ans (Céreq).

Champ : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (lycée pro).

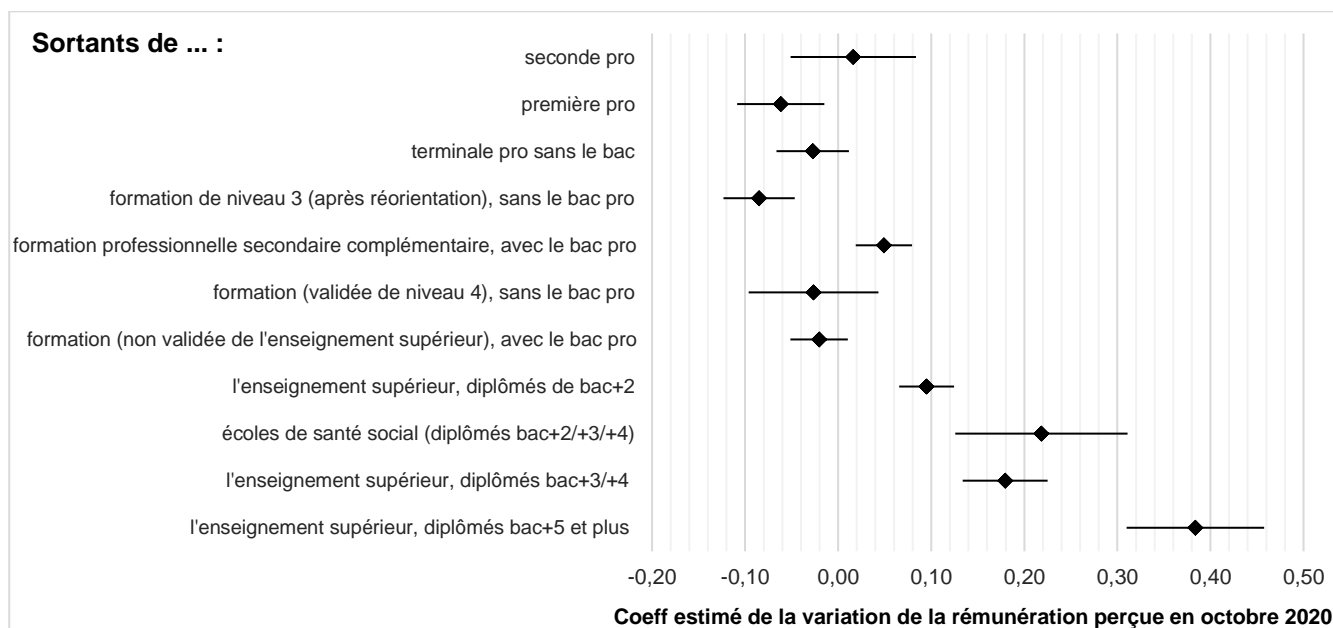
Lecture : 65 % des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro durant la scolarité sont en emploi. Cette part baisse de 37 points pour les sortants de seconde pro, quand elle augmente de 20 points pour les jeunes les plus diplômés de la génération.

Champ* : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (voie scolaire), en emploi en octobre 2020.

4.4. Une poursuite d'études dans le supérieur peu bénéfique en cas d'échec

Parmi les bacheliers s'étant engagés dans des études supérieures, 41 % auront échoué à y obtenir un diplôme. La poursuite d'études dans l'enseignement supérieur n'est pas forcément sans conséquences pour les jeunes n'étant pas parvenu à obtenir un diplôme. Elle semble peu bénéfique dans leur cas par rapport à une entrée directe sur le marché du travail à l'issue du bac pro, voire pénalisante si elle a entraîné un coût additionnel lié à la mobilité résidentielle (pour accéder à la formation souhaitée) dans le financement des études. En effet, nous n'observons (quasiment) pas d'écart entre les non-diplômés de l'enseignement supérieur et les bacheliers entrés sur le marché du travail sitôt le diplôme obtenu, que ce soit en termes d'accès à l'emploi ou de rémunération. La différence réside principalement dans la part en EDI (+6 points en faveur des non-diplômés du supérieur, résultat confirmé par l'analyse toutes choses égales par ailleurs, cf. figure 4 et annexe) et dans l'accès à une qualification élevée dans l'emploi. Ainsi, les bacheliers en échec dans le supérieur accèdent plus souvent à un emploi classé profession intermédiaire ou cadre que les néo-bacheliers (26 % *versus* 15 %) et évitent plus souvent les postes peu qualifiés (29 % *versus* 41 % ; tableau 7).

Figure 5 • Coefficients estimés de la variation de la rémunération perçue en octobre 2020 pour chacun des parcours types de formation (Modalité de référence : bacheliers pro sortants directs)



Champ : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (lycée pro) en emploi en octobre 2020.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020, Céreq.

Les coefficients représentés dans ce graphique sont issus d'une modélisation log-linéaire de la rémunération déclarée pour octobre 2020, toutes choses égales par ailleurs (voir annexe pour le modèle complet).

4.5. L'accès à une certification complémentaire au bac pro, presque aussi gratifiante qu'une poursuite d'études diplômante dans le premier cycle de l'enseignement supérieur...

L'accès à une certification complémentaire au bac pro permet à ces jeunes de se démarquer des néo-bacheliers comme des jeunes s'étant engagés dans l'enseignement supérieur sans y réussir. Il leur permet également de connaître une insertion qui, sous certains aspects, se révèle presque aussi bonne que celle des diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur.

Les bacheliers professionnels ayant prolongé leur formation par un cursus de formation professionnelle complémentaire de niveau 3 ou 4 cumulent de meilleures positions que les néo-bacheliers et que les bacheliers ayant échoué dans l'enseignement supérieur. Plus souvent en emploi en octobre 2020 (+13 et +14 points), ils y ont plus fréquemment des emplois à durée indéterminée (+14 et +7 points). Ils bénéficient également en moyenne d'une meilleure rémunération (+130 et +120 euros). Il est ici important de noter que le différentiel de rémunération est confirmé par la modélisation log-linéaire et apparaît donc significative. Vis-à-vis des seuls néo-bacheliers, ils occupent des emplois en moyenne plus qualifiés, les postes d'employés ou d'ouvriers peu qualifiés ne pesant que 22 % des emplois contre 41 % pour les néo-bacheliers. Cette poursuite d'étude constitue donc, pour les jeunes qui s'y sont engagés, un investissement à la fois rentable par rapport à la décision de ne pas poursuivre pour entrer directement dans la vie active, et moins risqué qu'une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur si celle-ci n'avait pas réussi.

La comparaison ne s'arrête cependant pas aux seuls jeunes ayant atteint le même niveau de diplôme qu'eux. Sur certains aspects ils se positionnent à l'équivalent des diplômés de l'enseignement supérieur. Ainsi, par exemple, les bacheliers professionnels ayant prolongé leur formation par un cursus de formation professionnelle complémentaire de niveau 3 ou 4, accèdent (quasi) directement à un emploi dès la fin de leurs études, à l'instar des diplômés du supérieur. Après trois années de présence sur le marché du travail, ils sont pratiquement aussi souvent en emploi que les titulaires d'un BTS ou d'un bac+3/+4 (hors santé) de l'enseignement supérieur : trois à cinq points les séparent de ces deux groupes (tableau 7). L'obtention d'un diplôme professionnel secondaire complémentaire au bac pro semble ainsi accroître de façon notable l'employabilité des ces jeunes.

Si l'accès à une certification professionnelle secondaire complémentaire au bac pro constitue un atout considérable pour les bacheliers dans leur insertion, il n'en reste pas moins que la poursuite d'études dans le supérieur, lorsqu'elle est validée par un diplôme, notamment du second cycle, se révèle particulièrement déterminante dans la qualité de leur insertion. Les diplômés du supérieur se singularisent par la qualité des emplois qu'ils occupent. Ils sont plus souvent en emploi à durée indéterminée que les sortants de formations professionnelles secondaires complémentaires, et accèdent davantage à une meilleure qualification ainsi qu'à une meilleure rémunération.

4.6. Décrocher un diplôme dans le supérieur : une plus-value considérable dans l'accès à un emploi de qualité

Représentant environ 16 % de l'ensemble des jeunes passés par un bac pro de la voie scolaire (tableau 2), les bacheliers ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur se démarquent de tous les autres sortants passés par un bac pro par la qualité des emplois qu'ils occupent. En octobre 2020, occuper un emploi à durée indéterminée concerne au moins huit jeunes bacheliers pro diplômés du supérieur sur dix, et se révèle presque une évidence pour les diplômés du second cycle de l'enseignement supérieur, avec une part en EDI de 97 % (tableau 7). Près de neuf jeunes diplômés de bac+5 et plus sur dix occupent un emploi de statut cadre ou profession intermédiaire (92 %). C'est +28 points par rapport aux diplômés de bac+3/+4 de l'enseignement supérieur, +50 points par rapport aux sortants diplômés d'un BTS ou d'un diplôme équivalent, et au moins +66 points par rapport aux titulaires d'un diplôme de niveau 4. Leur niveau de rémunération est également nettement supérieur à celui tous les autres sortants. Les bac+5 et plus gagnent en moyenne 830 euros de plus que l'ensemble des sortants passés par un bac pro, 640 euros de plus si on se limite aux diplômés de bac+2. À titre de comparaison par rapport aux sortants de formations professionnelles secondaires complémentaires au bac pro, cet écart est de 760 euros.

Pour conclure et poursuivre...

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette cartographie sur les jeunes sortants de la Génération 2017, passés par un cursus de bac pro durant leur parcours de formation.

Premièrement, elle met en évidence une diversité dans les parcours des jeunes passés par un bac pro. Alors que certains d'entre eux quittent plus ou moins précocement le système éducatif sans parvenir à obtenir un diplôme, d'autres, une minorité toutefois non négligeable, poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur et parviennent à y obtenir un diplôme. Entre ces extrêmes, figurent une pluralité de situations. D'un côté, des jeunes sortants de formation de niveau 3 ou 4, après un passage diplômant (ou non) en bac pro ; et de l'autre, des jeunes ayant mis fin à leurs études sitôt le bac obtenu ou ayant poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur sans nécessairement y avoir obtenu un diplôme. Ces jeunes quittent ainsi le système éducatif pour la vie active, avec des bagages scolaires très disparates qui vont se révéler déterminants dans leur insertion.

Deuxièmement, cette cartographie met de nouveau en exergue le rôle déterminant du niveau de formation initiale des individus dans l'accès à l'emploi et souligne notamment l'intérêt de lutter contre le décrochage des jeunes, d'autant plus si celui-ci intervient précocement. Les jeunes sortants de seconde professionnelle ont ainsi connu des difficultés d'insertion plus élevées que leurs homologues sortants de classe de première, qui eux-mêmes ont connu une insertion plus difficile que leurs aînés non diplômés mais ayant poursuivi leur scolarité jusqu'à l'année terminale du cycle de bac pro. Au cours des trois premières années qui ont suivi leur entrée dans la vie active, ces jeunes « sortants précoces » ont été, plus que les autres non-diplômés, en marge de l'emploi ou dans des parcours en suspens. D'une manière générale, les chances d'accès (rapide et durable) à l'emploi stable et de qualité augmentent à mesure de l'élévation du niveau de diplôme. Ces résultats plaident en faveur de mesures visant à maintenir le plus longtemps possible les jeunes dans le cursus de formation et empêcher, sinon retarder, leur décrochage scolaire.

Troisièmement, elle montre que s'engager dans une formation professionnelle du secondaire complémentaire au bac pro se révèle un investissement formatif très payant au moment de l'entrée dans la vie active, comparé aux conditions d'insertion professionnelle (accès à et qualité de l'emploi) que connaissent à la fois les néo-bacheliers sortis immédiatement après leur diplôme, et les bacheliers qui auront échoué dans l'enseignement supérieur. Cette formation supplémentaire s'avère, sous certains aspects, presque aussi gratifiante qu'une poursuite d'études diplômante dans l'enseignement supérieur. En effet, trois ans après la fin des études, les bacheliers sortant de formations professionnelles de niveau 3 ou 4 sont à peu près autant en emploi que les titulaires d'un BTS ou d'un bac+3/+4 (hors santé) de l'enseignement supérieur.

Quatrièmement, nous observons que la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur constitue un pari. Lorsqu'elle n'est pas sanctionnée d'un diplôme, elle se révèle alors d'un bénéfice limité en matière d'insertion professionnelle, comparée à une entrée directe sur le marché du travail après l'obtention du bac pro : elle permet un peu plus souvent une trajectoire dominée par l'emploi, elle conduit au même taux d'emploi trois ans après, mais celui-ci est néanmoins un peu plus souvent en EDI et davantage qualifié, elle n'offre pas d'avantages en matière de rémunération. Rappelons que cette analyse ne prend pas en compte les coûts d'opportunité qu'elle représente (liés aux coûts consacrés aux études dans le supérieur et au fait d'avoir reporté le moment de l'insertion et donc d'avoir ajourné le bénéfice de revenus du travail). La poursuite d'étude non aboutie dans le supérieur s'avère de plus, comme on l'a évoqué dans le point précédent, moins performante en matière d'insertion qu'un complément de formation dans le secondaire. Toutefois, lorsque la poursuite d'études conduit à un diplôme de l'enseignement supérieur, elle devient un pari gagnant, synonyme d'une insertion professionnelle favorable qui se démarque nettement par la qualité des emplois obtenus (statut, qualification et rémunération), y compris par rapport aux poursuites d'études dans le secondaire.

Bibliographie

- Barret, C., Ryk, F. & Volle, N. (2014). Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme. *Céreq Bref*, 319.
- Bonnevialle, L. & Klipfel, J. (2023). Le panel des bacheliers 2014. *Éducation & formations*, 2023/1 (105), 13-24.
- Cart, B., Léné, A. & Toutin, M.-H. (2018). À l'aube de la réforme de la formation professionnelle, retour sur 20 ans d'insertion des apprentis. *Céreq Bref*, 370.
- Couppié, T. & Gasquet, C. (2021). Débuter en CDI : le plus des apprentis. *Céreq Bref*, 406.
- Couppié T., Gaubert E. & Personnaz E. (2022). Des parcours contrastés, une insertion plus favorable, jusqu'à... *Céreq Bref*, 422.
- Dabet, G., Epiphane, D. & Personnaz, E. (2023). *Parcours scolaires et insertion professionnelle : l'implacable effet de l'origine sociale*, Marseille : Céreq, coll. « Céreq- Etudes » (n° 51).
- DEPP (2013). *Repères et références statistiques : Enseignements, formation, Recherche, édition 2013*. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, ministère de l'Éducation nationale.
- DEPP (2016). *Repères et références statistiques : Enseignements, formation, Recherche, édition 2016*. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, ministère de l'Éducation nationale.
- DEPP (2021). *Repères et références statistiques : Enseignements, formation, Recherche, édition 2021*. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, ministère de l'Éducation nationale.
- DEPP (2022). *Repères et références statistiques : Enseignements, formation, Recherche, édition 2022*. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, ministère de l'Éducation nationale.
- IGEN & IGAENR (2017). *Certification intermédiaire dans le cycle du baccalauréat professionnel en trois ans*. Rapport à monsieur le ministre de l'Éducation nationale, n° 2017-025, octobre.
- Galtier, B. & Harfi, M. (2023). *Les politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes*. Rapport pour l'Assemblée nationale. Paris : France Stratégie, octobre.
- Le Bayon, F., Dabet, G., Joseph, O. & Olaria, M. (2022), *Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2017*. Marseille : Céreq, coll. « Céreq Enquêtes » (n° 3).
- Mazari, Z. & Robert, A. (2023). *Construction et usages de typologies de trajectoires dans une perspective comparative. Le cas des enquêtes Génération 1998, 2004 et 2010*. Marseille : Céreq, coll. « Céreq Etudes », (n° 39).
- Merlin, F. (2022). Les débuts de carrière contrariés des « recalés » de l'enseignement supérieur. *Formation emploi*, 159, 115-139. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.10910>
- Merlin, F. (2023). Bacheliers professionnels vers l'enseignement supérieur : nouvelles portes, nouveaux obstacles. *Diversité* [En ligne], 202, volume 1 | 2023, mis en ligne le 14 mai 2023, consulté le 04 octobre 2023. URL : <https://publications-prairial.fr/diversite/index.php?id=383>

Annexes

Modèle 1 • Probabilité de connaître un parcours dominé par l'emploi

	Odds ratio	Intervalle de confiance à 95%	
Femme (réf. = homme)	0,75	0,66	0,84
Origine migratoire (réf. = deux parents indigènes)			
Descendant d'immigré	0,85	0,73	1,00
Immigré	0,86	0,68	1,09
Non codée	0,77	0,38	1,54
Origine sociale (réf. = origine sociale Intermédiaire)			
Favorisée	1,06	0,82	1,38
Défavorisée	0,83	0,74	0,93
Non codée	0,64	0,50	0,84
Lieu de résidence à la fin des études (réf. = hors QVP, en milieu urbain)			
Dans un QPV	0,64	0,54	0,75
Hors QVP, en milieu rural	1,34	1,17	1,54
Redoublement au primaire ou au collège (réf. = non)	1,13	1,01	1,26
Sortant non diplômé (réf. = au moins un diplôme de niveau 3)	0,56	0,46	0,69
Spécialité de formation tertiaire (réf. = industrielle)	0,82	0,73	0,93
Classe de sortie à la fin des études (réf. = sortants bacheliers pro directs)			
sortants seconde pro	0,28	0,20	0,39
sortants première pro	0,52	0,41	0,66
sortants terminale pro sans le bac	0,73	0,59	0,90
sortants après réorientation dans une formations de niveau 3	0,76	0,62	0,94
sortants de formations professionnelles secondaires complémentaires après l'obtention d'un bac pro	2,71	2,22	3,32
sortants titulaires d'un diplôme de niveau 4 autre que le bac pro après un passage non diplômant en bac pro	3,22	1,93	5,39
sortants entrés dans l'enseignement supérieur mais non diplômés de l'enseignement supérieur	1,31	1,10	1,56
sortants diplômés bac+2 de l'enseignement supérieur	3,37	2,73	4,15
sortants diplômés bac+2/+3/+4 d'écoles de santé social	3,74	1,85	7,55
sortants diplômés bac+3/+4 de l'enseignement supérieur	2,82	2,05	3,88
sortants diplômés bac+5 et plus (master, écoles, doctorat) de l'enseignement supérieur	5,04	2,65	9,57
Région de résidence à la fin des études (réf. : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)			
DOMTOM, AUTRES	0,21	0,15	0,29
ÎLE-DE-FRANCE	0,76	0,61	0,94
CENTRE-VAL DE LOIRE	0,89	0,66	1,21
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	1,05	0,77	1,44
NORMANDIE	0,87	0,66	1,15
NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE	0,63	0,50	0,79
ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE	0,76	0,60	0,96
PAYS DE LA LOIRE	1,12	0,84	1,49
BRETAGNE	0,84	0,63	1,12
AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTE	0,91	0,72	1,15
LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES	0,62	0,49	0,79
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR & CORSE	0,58	0,45	0,74
Intercept	2,28		
Pseudo R-carré	0,24		
Nombre d'observations	6 901		

Champ : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (lycée pro).

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020, Céreq.

**Modèle 2 • Probabilité d'être en emploi,
trois ans après la fin des études**

	Odds ratio	Intervalle de confiance à 95%	
Femme (réf. = homme)	0,73	0,64	0,82
Origine migratoire (réf. = deux parents indigènes)			
Descendant d'immigré	0,84	0,72	0,98
Immigré	1,03	0,81	1,29
Non codée	0,56	0,29	1,09
Origine sociale (réf. = origine sociale Intermédiaire)			
Favorisée	1,12	0,85	1,48
Défavorisée	0,79	0,71	0,89
Non codée	0,74	0,57	0,96
Lieu de résidence à la fin des études (réf. = hors QVP, en milieu urbain)			
Dans un QPV	0,73	0,62	0,86
Hors QVP, en milieu rural	1,07	0,93	1,24
Redoublement au primaire ou au collège (réf. = non)	0,96	0,87	1,08
Sortant non diplômé (réf. = au moins un diplôme de niveau 3)	0,58	0,48	0,70
Spécialité de formation tertiaire (réf. = industrielle)	1,02	0,90	1,16
Classe de sortie à la fin des études (réf. = sortants bacheliers pro directs)			
sortants seconde pro	0,34	0,25	0,46
sortants première pro	0,58	0,46	0,74
sortants terminale pro sans le bac	0,86	0,69	1,06
sortants après réorientation dans une formations de niveau 3	0,83	0,68	1,03
sortants de formations professionnelles secondaires complémentaires après l'obtention d'un bac pro	1,95	1,58	2,41
sortants titulaires d'un diplôme de niveau 4 autre que le bac pro après un passage non diplômant en bac pro	2,04	1,22	3,41
sortants entrés dans l'enseignement supérieur mais non diplômés de l'enseignement supérieur	1,03	0,86	1,24
sortants diplômés bac+2 de l'enseignement supérieur	2,42	1,94	3,01
sortants diplômés bac+2/+3/+4 d'écoles de santé social	3,17	1,43	7,07
sortants diplômés bac+3/+4 de l'enseignement supérieur	2,03	1,44	2,85
sortants diplômés bac+5 et plus (master, écoles, doctorat) de l'enseignement supérieur	2,65	1,40	5,01
Région de résidence à la fin des études (réf. = AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)			
DOMTOM, AUTRES	0,21	0,15	0,29
ÎLE-DE-FRANCE	0,59	0,48	0,74
CENTRE-VAL DE LOIRE	0,96	0,70	1,32
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	1,15	0,82	1,60
NORMANDIE	0,69	0,51	0,92
NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE	0,58	0,45	0,73
ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE	0,61	0,48	0,79
PAYS DE LA LOIRE	0,70	0,53	0,94
BRETAGNE	0,80	0,59	1,09
AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTE	0,76	0,59	0,97
LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES	0,56	0,44	0,71
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR & CORSE	0,50	0,39	0,65
Intercept	4,30		
Pseudo R-carré	0,1783		
Nombre d'observations	6 901		

Champ : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (lycée pro).

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020, Céreq.

**Modèle 3 • Probabilité d'occuper un emploi à durée indéterminée (EDI),
trois ans après la fin des études**

	Odds ratio	Intervalle de confiance à 95%	
Femme (réf. = homme)	0,97	0,83	1,12
Origine migratoire (réf. = deux parents indigènes)			
Descendant d'immigré	1,11	0,91	1,35
Immigré	1,64	1,21	2,23
Non codée	1,20	0,46	3,07
Origine sociale (réf. = origine sociale Intermédiaire)			
Favorisée	1,06	0,79	1,44
Défavorisée	0,75	0,66	0,86
Non codée	0,51	0,37	0,71
Lieu de résidence à la fin des études (réf. = hors QVP, en milieu urbain)			
Dans un QPV	0,73	0,59	0,90
Hors QVP, en milieu rural	1,03	0,88	1,21
Redoublement au primaire ou au collège (réf. = non)	0,93	0,82	1,06
Sortant non diplômé (réf. = au moins un diplôme de niveau 3)	0,87	0,67	1,12
Spécialité de formation tertiaire (réf. = industrielle)	0,72	0,61	0,83
Classe de sortie à la fin des études (réf. = sortants bacheliers pro directs)			
sortants seconde pro	0,62	0,40	0,98
sortants première pro	0,76	0,56	1,05
sortants terminale pro sans le bac	0,66	0,51	0,86
sortants après réorientation dans une formations de niveau 3	0,98	0,76	1,27
sortants de formations professionnelles secondaires complémentaires après l'obtention d'un bac pro	1,75	1,42	2,16
sortants titulaires d'un diplôme de niveau 4 autre que le bac pro après un passage non diplômant en bac pro	1,70	1,03	2,79
sortants entrés dans l'enseignement supérieur mais non diplômés de l'enseignement supérieur	1,32	1,07	1,63
sortants diplômés bac+2 de l'enseignement supérieur	3,14	2,51	3,94
sortants diplômés bac+2/+3/+4 d'écoles de santé social	4,58	2,03	10,31
sortants diplômés bac+3/+4 de l'enseignement supérieur	5,55	3,59	8,56
sortants diplômés bac+5 et plus (Master, écoles, doctorat) de l'enseignement supérieur	22,97	6,11	86,43
Région de résidence à la fin des études (réf. = AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)			
DOMTOM, AUTRES	0,35	0,22	0,55
ÎLE-DE-FRANCE	0,78	0,60	1,01
CENTRE-VAL DE LOIRE	0,78	0,55	1,11
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	0,64	0,46	0,90
NORMANDIE	0,65	0,47	0,90
NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE	0,55	0,42	0,72
ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE	0,79	0,59	1,04
PAYS DE LA LOIRE	0,86	0,62	1,19
BRETAGNE	0,63	0,46	0,86
AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTE	0,80	0,61	1,05
LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES	0,48	0,37	0,64
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR & CORSE	0,61	0,45	0,82
Intercept	2,73		
Pseudo R-carré	0,14		
Nombre d'observations	4 619		

Champ : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (lycée pro) occupant un emploi en octobre 2020.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020, Céreq.

Modèle 4 • Log du salaire

	Coefficient d'estimation	Intervalle de confiance à 95%	
Femme (réf. = homme)	-0,08	-0,10	-0,06
Origine migratoire (réf. = deux parents indigènes)			
Descendant d'immigré	0,00	-0,03	0,03
Immigré	0,00	-0,04	0,05
Non codée	0,07	-0,07	0,21
Origine sociale (réf. = origine sociale Intermédiaire)			
Favorisée	-0,01	-0,05	0,03
Défavorisée	0,03	0,01	0,04
Non codée	-0,02	-0,06	0,03
Lieu de résidence à la fin des études (réf. = hors QVP, en milieu urbain)			
Dans un QPV	-0,02	-0,05	0,01
Hors QVP, en milieu rural	0,00	-0,02	0,03
Sortant non diplômé (réf. = au moins un diplôme de niveau 3)	-0,02	-0,06	0,02
Spécialité de formation tertiaire (réf. = industrielle)	-0,03	-0,05	0,00
Classe de sortie à la fin des études (réf. = sortants bacheliers pro directs)			
sortants seconde pro	0,02	-0,05	0,08
sortants première pro	-0,06	-0,11	-0,01
sortants terminale pro sans le bac	-0,03	-0,07	0,01
sortants après reorientation dans une formations de niveau 3	-0,08	-0,12	-0,05
sortants de formations professionnelles secondaires complémentaires après l'obtention d'un bac pro	0,05	0,02	0,08
sortants titulaires d'un diplôme de niveau 4 autre que le bac pro après un passage non diplômant en bac pro	-0,03	-0,10	0,04
sortants entrés dans l'enseignement supérieur mais non diplômés de l'enseignement supérieur	-0,02	-0,05	0,01
sortants diplômés bac+2 de l'enseignement supérieur	0,10	0,07	0,12
sortants diplômés bac+2/+3/+4 d'écoles de santé social	0,22	0,13	0,31
sortants diplômés bac+3/+4 de l'enseignement supérieur	0,18	0,13	0,22
sortants diplômés bac+5 et plus (master, écoles, doctorat) de l'enseignement supérieur	0,38	0,31	0,46
Nombre de mois passés en emploi depuis la fin des études	0,01	0,01	0,01
Emploi à durée indéterminée (réf. = emploi à durée déterminée)	-0,02	-0,04	0,00
Emploi à temps plein (réf. = emploi à temps partiel)	0,46	0,44	0,49
Secteur d'activité (réf. = secteur public)			
Secteur privé	-0,02	-0,05	0,01
Non codé	-0,06	-0,12	0,00
Taille de l'entreprise (réf. = PME [= inférieure à 250 salariés])			
Entreprise de taille intermédiaire (250 à 5000 salariés)	0,07	0,05	0,10
Entreprise de grande taille (plus de 5000 salariés)	0,07	0,05	0,10
Non codée	0,09	0,05	0,13
Intercept	6,60	6,56	6,65
R-carré	0,44		
Nombre d'observations	4 619		

Champ : ensemble des jeunes ayant entamé un cursus de bac pro (lycée pro), en emploi en octobre 2020.

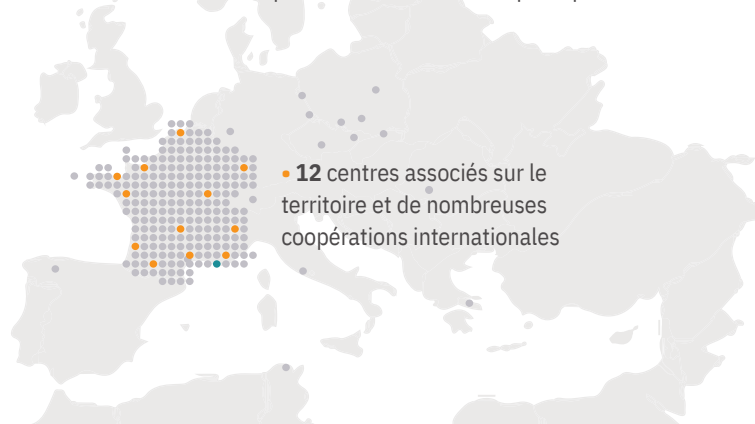
Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020, Céreq.

Céreq

*Établissement public national sous la tutelle
du ministère chargé de l'éducation
et du ministère chargé de l'emploi.*

DEPUIS 1971

• Mieux connaître les liens formation - emploi - travail.
Un collectif scientifique au service de l'action publique.



• **12 centres associés** sur le territoire et de nombreuses coopérations internationales

 **+ d'infos**
et tous les travaux

À explorer
www.cereq.fr



 **+ de 600 publications**
Accessibles librement